

REGISTRE

DES ACTIVITÉS DE TRAITEMENT DE LA CNIL

Coordonnées du responsable de l'organisme :

Marie-Laure DENIS, Présidente

Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)

3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07

Tél. : 01 53 73 22 22

<https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>

Coordonnées du délégué à la protection des données (DPD/DPO) :

Norbert FORT

Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)

3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07

Tél. : 01 53 73 22 22

<https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil>

Activités de la CNIL impliquant le traitement de données personnelles

Avertissement : la tenue du présent registre s'inscrit dans une démarche de revue dynamique des traitements relevant de la responsabilité de la CNIL.

Son contenu (description des activités de traitement et fiches associées à chacune de ces activités intégrant les informations prévues aux articles 30, 13, 14 et 15 du RGPD) est susceptible de mises à jour régulières.

A chaque activité correspond une fiche RGPD portant la même numérotation

Table des matières

Activité 1 - Gestion des demandes des usagers de la CNIL	4
Activité 1.1 - Gestion des demandes « tout public »	4
Activité 1.2 - Gestion des plaintes / réclamations adressées à la CNIL	6
Activité 1.3 - Gestion des demandes de droit d'accès indirect adressées à la CNIL.....	8
Activité 1.4 - Gestion des délégués à la protection des données (DPD/DPO)	11
Activité 1.5 - Gestion des saisines et demandes de conseil adressées à la CNIL par un public professionnel	13
Activité 1.6 - Gestion des formalités préalables adressées à la CNIL par un public professionnel.....	15
Activité 1.7 - Gestion des notifications de violations de données à caractère personnel.....	17
Activité 1.8 - Gestion des déclarations de la CNIL comme autorité chef de file (« lead »)	19
Activité 1.9 - Gestion des demandes d'information concernant les outils de la conformité	21
Activité 1.10 - Observatoire des élections	23
Activité 1.11 – Gestion des signalements adressés à la CNIL	25
Activité 2 - Contrôles – Sanctions – Contentieux.....	27
Activité 2.1 - Gestion de l'activité de contrôle	27
Activité 2.2 - Gestion des mesures correctrices et du contentieux	30
Activité 2.3 - Contrôle des mesures de blocage de contenus illicites.....	33
Activité 3 - Etudes – Prospective - Partenariats	35
Activité 3.1 - Gestion des partenariats.....	35
Activité 3.2 - Gestion des prix et concours organisés par la CNIL.....	37
Activité 3.3 - Gestion des contacts « Experts »	39
Activité 3.4 - Formation et tenue de la liste des experts indépendants en matière de vote électronique	41
Activité 3.5 – Laboratoire d'innovation numérique – LINC.....	43
Activité 4 - Communication - Interventions - Evènements	46
Activité 4.1 - Gestion des sites web administrés par la CNIL.....	46
Activité 4.2 - Gestion des demandes relatives aux sites web administrés par la CNIL	48
Activité 4.3 - Gestion de la lettre d'information	50
Activité 4.4 - Gestion des demandes reçues via presse@cnil.fr	52
Activité 4.5 - Gestion des comptes de réseaux sociaux de la CNIL.....	54
Activité 4.6 - Gestion des événements institutionnels et des participations à des événements extérieurs.....	56
Activité 4.7 - Module d'auto-formation en ligne (MOOC) « Atelier RGPD ».....	58

Activité 5 - Gestion documentaire - Information interne	60
Activité 5.1 - Production et partage de la doctrine	60
Activité 5.2 - Portail Intranet	62
Activité 5.3 - Gestion des activités documentaires	64
Activité 6 - Ressources humaines	66
Activité 6.1. - Recrutement des personnels	66
Activité 6.2 - Gestion administrative des personnels et membres de la Commission	68
Activité 6.3 – SIRH	72
Activité 6.4 - Gestion des personnels et des visiteurs de la CNIL sur le site Fontenoy-Séguir	74
Activité 6.5 - Santé, médecine de prévention et médecine d'embauche.....	76
Activité 6.6 - Gestion du dispositif de télétravail	79
Activité 6.7 - Compte personnel de formation	81
Activité 6.8 - Gestion de l'allocation d'aide au retour à l'emploi	83
Activité 6.9 - Gestion de l'action sociale.....	85
Activité 6.10 - Restauration collective	87
Activité 6.11 - Dispositif d'écoute et de soutien psychologique en direction des personnels	89
Activité 7 - Conformité - Risques.....	91
Activité 7.1 - Gestion des demandes adressées au délégué à la protection des données de la CNIL	91
Activité 7.2 - Protection du secret de la défense nationale.....	93
Activité 7.3 - Gestion des cartes professionnelles délivrées aux membres et agents de la CNIL	96
Activité 7.4 - Gestion de la sécurité des systèmes d'information	98
Activité 7.5 - Déontologie - Alertes professionnelles	101
Activité 7.6 - Prévention, santé, sécurité au travail	104
Activité 7.7 - Gestion des demandes adressées à la PRADA de la CNIL.....	106
Activité 8 - Informatique et télécoms	108
Activité 8.1 - Gestion des ressources et moyens numériques et télécoms	108
Activité 8.2 - Gestion du support informatique et télécoms	110
Activité 9 - Marchés – Finances – Logistique.....	112
Activité 9.1 - Gestion de l'exécution financière et budgétaire	112
Activité 9.2 - Gestion des demandes de fournitures	114
Activité 9.3 - Gestion des remboursements de frais de mission des membres et agents de la CNIL	116
Activité 9.4 - Gestion des demandes de diagnostic électrique (télétravail)	118
Activité 9.5 - Gestion de la reprographie centrale	120
Activité 9.6 – Gestion des cadeaux et chèques-cadeaux de Noël.....	122
Activité 10 - Fonctionnement courant des services	124
Activité 10.1 - Traitements nécessaires au fonctionnement courant des services	124

Activité 1 - Gestion des demandes des usagers de la CNIL

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL	
Activité 1.1 - Gestion des demandes « tout public » (téléservice Besoin d'Aide et application de gestion)	
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Réponse aux demandes reçues par voie électronique (webformulaire Besoin d'Aide, fax) et par voie postale
Finalité 2	Gestion de bases documentaires (modèles de courriers et base d'informations opérationnelles)
Finalité 3	Historisation des demandes et réponses apportées aux usagers
Finalité 4	Aide au pilotage de l'activité du service des relations avec les publics et des webmestres de la CNIL
Finalité 5	Suivi statistique de l'activité du service des relations avec les publics
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> - Usagers de la CNIL (particuliers et professionnels) - Agents de la CNIL (SRP, webmestres, contributeurs réguliers ou ponctuels)
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> - Usagers de la CNIL : identité, coordonnées, objet de la demande, date et numéro de la demande, réponse apportée, date de réponse, historique des demandes de l'utilisateur, statistiques - Agents de la CNIL : identité, identifiant de connexion (sauf contributeurs), coordonnées internes, demandes reçues et traitées par l'agent, historique des demandes traitées, statistiques
Source des données	Usagers de la CNIL
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	A défaut de fourniture de l'ensemble des données mentionnées comme obligatoires dans le téléservice, la demande ne pourra pas être traitée.

Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> - les agents de la CNIL en charge des réponses aux usagers ; - leur hiérarchie (statistiques ; si besoin, données relatives à une requête particulière) ; - les requérants.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Les requêtes des usagers et les réponses apportées sont conservées deux ans à compter du dernier contact.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer ses droits : contacter le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Rédacteur(s) de la fiche	Responsables du service des relations avec les publics et DPO de la CNIL
Date de dernière mise à jour	02/07/2019

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 1.2 - Gestion des plaintes / réclamations adressées à la CNIL (téléservice et applications de gestion)

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Orientation, instruction et réponse aux demandes reçues par voie électronique et par voie postale
Finalité 2	Suivi des actions réalisées sur les dossiers et des interactions avec les autorités de contrôle concernées dans le cadre de la coopération européenne ou internationale
Finalité 3	Gestion de bases documentaires (modèles) et de contacts
Finalité 4	Historisation des demandes et réponses apportées aux usagers
Finalité 5	Aide au pilotage de l'activité
Finalité 6	Suivi statistique de l'activité
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> - Usagers de la CNIL (plaignants) - Responsables de traitement, éventuels sous-traitants et tiers concernés - Membres et personnels de la CNIL - Membres et personnels des autorités de contrôle européennes ou internationales, ou des juridictions concernées
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> - Usagers, responsables de traitement, éventuels sous-traitants et tiers concernés : identité, coordonnées, objet de la demande, date et numéro de la demande, historique des échanges, statistiques ; le cas échéant (en fonction de l'objet de la plainte transmise) : vie personnelle, vie professionnelle, informations d'ordre économique et financier, données relatives à la vie numérique, données sensibles au sens des articles 9 et 10 du RGPD - Membres et personnels de la CNIL : identité, identifiant de connexion, coordonnées internes, demandes reçues et traitées par l'agent, échanges relatifs aux dossiers instruits, historique des demandes traitées, statistiques - Membres et personnels des autorités de contrôle ou des juridictions : identité, coordonnées professionnelles, échanges relatifs aux dossiers (coopération), historique des demandes traitées, statistiques
Source des données	Plaignants, responsables de traitement, éventuels sous-traitants et tiers concernés ; services de la CNIL contribuant à l'instruction des plaintes/réclamations ; autorités de contrôle européennes ou internationales
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	L'identification du plaignant, la description de l'objet de sa plainte/réclamation et, le cas échéant, la fourniture de pièces justificatives sont nécessaires au traitement de son dossier.

Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> - les usagers à l'origine de la plainte/réclamation ; - les responsables de traitement, sous-traitants et éventuels tiers concernés par la plainte/réclamation ; - les membres et personnels de la CNIL responsables du traitement des dossiers ; - le cas échéant : <ul style="list-style-type: none"> o les membres et personnels des autorités de contrôle concernées ; o les juridictions compétentes.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Des transferts hors Union européenne de données relatives à une plainte/réclamation ne peuvent intervenir que lorsqu'ils sont nécessaires à la gestion du dossier concerné, ou dans la stricte limite des obligations de coopération internationale applicables.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Les dossiers de plainte/réclamation sont conservés cinq ans à compter de leur clôture. Cette conservation est étendue à dix ans en cas de projet de décision soumis à la coopération européenne (art. 60 RGPD) ou en cas de mise en œuvre d'une mesure correctrice (art. 58.2 RGPD).
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>Chef du service des plaintes et DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>30/09/2019</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 1.3 - Gestion des demandes de droit d'accès indirect adressées à la CNIL
(droit d'accès réalisé par l'intermédiaire de la CNIL aux fichiers concernés intéressant la sûreté de l'Etat, la défense et la sécurité publique, ou le contrôle et le recouvrement des impôts)

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Instruction et réponse aux demandes reçues par voie électronique et par voie postale
Finalité 2	Suivi des actions réalisées sur les dossiers et des interactions avec les responsables de fichiers et, le cas échéant, les autorités de contrôle concernées dans le cadre de la coopération européenne ou internationale
Finalité 3	Gestion et suivi du contentieux devant les juridictions administratives, dont la formation spécialisée du Conseil d'Etat
Finalité 4	Gestion de bases documentaires (modèles) et de contacts
Finalité 5	Historisation des demandes et réponses apportées aux usagers
Finalité 6	Aide au pilotage de l'activité du service du droit d'accès indirect
Finalité 7	Suivi statistique de l'activité du service du droit d'accès indirect
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> - Usagers de la CNIL (requérants) - Responsables de traitement concernés - Membres et personnels de la CNIL en charge du dispositif de « droit d'accès indirect » - Membres et personnels des juridictions administratives, notamment de la formation spécialisée du Conseil d'Etat en cas de contentieux engagé par la personne concernée - Membres des autorités de contrôle européennes et, le cas échéant, internationales

Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> - Usagers de la CNIL : identité, coordonnées, objet de la demande, date et numéro de la demande, historique des échanges, statistiques ; le cas échéant (en fonction des éléments transmis par l'intéressé dans sa demande) : vie personnelle, vie professionnelle, données sensibles au sens des articles 9 et 10 du RGPD ; éléments relatifs aux vérifications menées les concernant par un magistrat de la CNIL en charge du droit d'accès indirect - Membres et personnels de la CNIL : identité, identifiant de connexion, coordonnées internes, demandes reçues et traitées, échanges relatifs aux dossiers instruits, historique des demandes traitées, statistiques - Personnels des responsables de traitement soumis au droit d'accès indirect : identité, coordonnées professionnelles, échanges relatifs aux dossiers, historique des demandes traitées, statistiques - Le cas échéant, membres et personnels des juridictions administratives, des autorités de contrôle (coopération) : identité, coordonnées professionnelles, échanges relatifs aux dossiers, historique des demandes traitées, statistiques
Source des données	Requérants et responsables de traitements ; juridictions administratives nationales ; autorités de contrôle
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	L'identification du requérant, la description de l'objet de sa demande de droit d'accès indirect et la fourniture de certaines pièces justificatives sont nécessaires au traitement de son dossier.
Catégories de destinataires des données	<p>Sous réserve des conditions de communication applicables en ce domaine, sont destinataires de tout ou partie des données :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les usagers à l'origine de la demande (requérants) ; <p>et dans la limite de leurs attributions respectives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les membres et personnels de la CNIL en charge du traitement des dossiers ; - les responsables des traitements dans le cadre du processus de vérifications au titre du droit d'accès indirect - le cas échéant : <ul style="list-style-type: none"> o la chaîne hiérarchique ; o les membres et personnels des autorités de contrôle concernées ; o les juridictions en charge du contentieux relatif au droit d'accès indirect.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Des transferts hors Union européenne de données relatives à une demande de droit d'accès indirect ne peuvent intervenir que lorsqu'ils sont nécessaires à la gestion de la demande de la personne concernée et dans la stricte limite des obligations de coopération internationale applicables.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Les dossiers sont conservés cinq ans à compter de leur clôture.

Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>Cheffe du service du droit d'accès indirect et DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>02/07/2019</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 1.4 - Gestion des délégués à la protection des données (DPD/DPO)

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Gestion des désignations de délégués adressées à la CNIL
Finalité 2	Gestion des actions d'information et des événements à destination des délégués, des associations professionnelles de DPO et de représentants sectoriels
Finalité 3	Réponse aux demandes d'information, de conseil ou d'intervention
Finalité 4	Mise en ligne des coordonnées publiques des délégués (open data)
Finalité 5	Elaboration de données d'activité (évaluation de la satisfaction usagers, production de statistiques d'activité)
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée Article 6 (1) c RGPD s'agissant de la finalité 4 – respect d'une obligation légale (art. 83 du décret n°2019-536 du 29 mai 2019)
Catégories de personnes concernées	Le traitement de données concerne : <ul style="list-style-type: none"> - les personnes physiques et morales désignées délégués à la protection des données ; - les personnes physiques désignées comme point de contact avec la CNIL ; - les responsables légaux des organismes désignés ou désignant un délégué (DPO) ; - les personnels de la CNIL en charge de la gestion des désignations et des contacts ultérieurs avec les délégués (DPO).
Catégories de données traitées	Données d'identification, coordonnées professionnelles, vie professionnelle (profil, expériences, contacts auprès de la CNIL, participation à des événements)

Source des données	<p>Ces informations sont recueillies auprès de l'utilisateur du téléservice de désignation d'un DPO. Sur la base du numéro SIREN fourni par l'utilisateur du téléservice, la CNIL utilise l'API Entreprise.</p> <p>Les données sont également issues des contacts ultérieurs entre le délégué désigné et la CNIL.</p>
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	Les services en ligne proposées par la CNIL, notamment le téléservice de désignation d'un délégué/DPO, prévoient (sauf mention contraire) le recueil obligatoire des données qui sont nécessaires au traitement de la demande
Catégories de destinataires des données	<p>Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les membres et agents de la CNIL autorisés, - les délégués (DPO) et les points de contact des organismes concernés, - les prestataires de la CNIL pour l'organisation d'actions au bénéfice des délégués ou de leurs associations professionnelles, - le grand public s'agissant des coordonnées publiques des DPO désignés.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée
Durée de conservation des données	<p>Les données relatives à la désignation d'un DPO sont conservées dix ans à compter de la fin de mission notifiée à la CNIL.</p> <p>Les demandes d'information, d'intervention et de conseil sont conservées dix ans à compter de leur clôture.</p>
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	<p>Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</p> <p>Pour exercer vos droits : contacter le correspondant Informatique et Libertés de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil</p>
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Rédacteur(s) de la fiche	<i>Cheffe du service des délégués à la protection des données et DPO de la CNIL</i>
Date de dernière mise à jour	29/04/2020

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 1.5 - Gestion des saisines et demandes de conseil adressées à la CNIL par un public professionnel (responsables de traitement et sous-traitants, Parlement, administrations, juridictions, institutions européennes et internationales, associations)

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Instruction et réponse aux demandes reçues par voie électronique et par voie postale
Finalité 2	Suivi des actions réalisées sur les dossiers et, le cas échéant, des interactions avec les autorités de contrôle concernées dans le cadre de la coopération européenne ou internationale
Finalité 3	Gestion de bases documentaires (modèles) et de contacts
Finalité 4	Historisation des demandes et réponses apportées aux usagers
Finalité 5	Aide au pilotage de l'activité des services
Finalité 6	Suivi statistique de l'activité des services
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> - Usagers de la CNIL (public professionnel) - Membres et personnels de la CNIL - Membres et personnels des autorités de contrôle européennes ou internationales
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> - Usagers de la CNIL : identité, coordonnées professionnelles, objet de la demande, date et numéro de la demande, historique des échanges, statistiques - Membres et personnels de la CNIL : identité, identifiant de connexion, coordonnées internes, demandes reçues et traitées par l'agent, échanges relatifs aux dossiers instruits, historique des demandes traitées, statistiques - Membres et personnels des autorités de contrôle européennes ou internationales : identité, coordonnées professionnelles, échanges relatifs aux dossiers (coopération), historique des demandes traitées, statistiques
Source des données	Usagers de la CNIL ; membres et personnels de la CNIL contribuant à l'instruction des demandes ; le cas échéant, autorités de contrôle européennes ou internationales
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	L'identification du demandeur, la description de l'objet de sa demande et, le cas échéant, la fourniture des pièces précisées par la CNIL sont nécessaires au traitement des saisines et demandes de conseil.
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> - les usagers à l'origine de la demande ; - les responsables de traitement, sous-traitants et éventuels tiers concernés par la demande ;

	<ul style="list-style-type: none"> - les membres et personnels de la CNIL responsables du traitement des dossiers ; - le cas échéant : <ul style="list-style-type: none"> o les membres et personnels des autorités de contrôle concernées ; o les juridictions compétentes.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Des transferts hors Union européenne de données relatives à une saisine ou demande de conseil ne peuvent intervenir que lorsqu'ils sont nécessaires à la gestion du dossier concerné, ou dans la stricte limite des obligations de coopération internationale applicables.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Les données relatives aux demandes sont conservées dix ans à compter de leur clôture.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	<p>Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</p> <p>Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil</p>
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>Direction de la conformité et DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>02/07/2019</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 1.6 - Gestion des formalités préalables adressées à la CNIL par un public professionnel (responsables de traitement des secteurs public et privé)

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Gestion des demandes reçues par voie électronique et par voie postale (demandes d'avis, demandes d'autorisation, déclarations, déclarations simplifiées, autorisations transfert, autorisations recherche)
Finalité 2	Suivi des actions réalisées sur les dossiers et, le cas échéant, des interactions avec les autorités de contrôle concernées dans le cadre de la coopération européenne ou internationale
Finalité 3	Gestion de bases documentaires (modèles de courrier) et de contacts
Finalité 4	Mise à disposition de la liste des formalités enregistrées dans un format ouvert (open data)
Finalité 5	Historisation des demandes et réponses apportées aux usagers
Finalité 6	Aide au pilotage de l'activité des services
Finalité 7	Suivi statistique de l'activité des services
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> - Usagers de la CNIL - Membres et personnels de la CNIL - Le cas échéant, membres et personnels des autorités de contrôle européennes ou internationales
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> - Usagers de la CNIL : identité, coordonnées professionnelles, fonction, objet de la demande, date et numéro de la demande, historique des échanges, statistiques - Membres et personnels de la CNIL : identité, identifiant de connexion, coordonnées internes, demandes reçues et traitées par l'agent, échanges relatifs aux dossiers instruits, historique des demandes traitées, statistiques - Membres et personnels des autorités de contrôle européennes ou internationales : identité, coordonnées professionnelles, échanges relatifs aux dossiers (coopération), historique des demandes traitées, statistiques
Source des données	Usagers de la CNIL ; membres et personnels de la CNIL contribuant à l'instruction des demandes ; le cas échéant, autorités de contrôle européennes ou internationales
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	L'identification du demandeur, la description de l'objet de sa demande et, le cas échéant, la fourniture des pièces précisées par la CNIL sont nécessaires au traitement des formalités préalables.

Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> - les responsables de traitement, sous-traitants et éventuels tiers concernés par la demande ; - les membres et personnels de la CNIL responsables du traitement des dossiers ; - le cas échéant, les membres et personnels des autorités de contrôle concernées.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Des transferts hors Union européenne de données ne peuvent intervenir que lorsqu'ils sont nécessaires à la gestion du dossier concerné, ou dans la stricte limite des obligations de coopération internationale applicables.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Les données relatives à une demande sont conservées dix ans à compter de la fin de mise en œuvre du traitement concerné.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Rédacteur(s) de la fiche	Direction de la conformité et DPO de la CNIL
Date de dernière mise à jour	02/07/2019

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 1.7 - Gestion des notifications de violations de données à caractère personnel

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Enregistrement des notifications reçues via un téléservice dédié
Finalité 2	Analyse des notifications reçues, investigations éventuelles auprès des organismes ayant notifié, synthèse
Finalité 3	Gestion des suites données par la CNIL
Finalité 4	Production de statistiques d'activité
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée.
Catégories de personnes concernées	Le traitement de données concerne : <ul style="list-style-type: none"> - les personnes physiques mentionnées dans la notification de violation de données (notamment la personne désignée comme point de contact de la CNIL) ou dans les documents établis dans le cadre du traitement des notifications reçues ; - les personnels de la CNIL en charge de la gestion des notifications.
Catégories de données traitées	Données d'identification, coordonnées professionnelles, vie professionnelle.
Source des données	Ces informations sont recueillies auprès de l'utilisateur du téléservice de notification d'une violation de données à caractère personnel. Sur la base du numéro SIREN fourni par l'utilisateur du téléservice, la CNIL utilise l'API Entreprise. Les données sont également issues des contacts ultérieurs entre l'organisme ayant procédé à la notification et la CNIL.

Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	Les services en ligne proposés par la CNIL, notamment le téléservice de notification de violation de données, prévoient (sauf mention contraire) le recueil obligatoire des données qui sont nécessaires au traitement du dossier reçu.
Catégories de destinataires des données	En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> - les membres et agents de la CNIL autorisés ; - en cas de notification concernant un traitement transfrontalier pour lequel la CNIL est autorité chef de file, les données pourront être transmises aux autres autorités de protection des données concernées.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée à l'égard de personnes physiques.
Durée de conservation des données	Les données relatives à une notification de violation de données à caractère personnel sont conservées dix ans à compter de la clôture du dossier.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contacter le délégué à la protection des données (DPO) de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>Responsable du service de l'expertise technologique et DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>02/07/2019</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 1.8 - Gestion des déclarations de la CNIL comme autorité chef de file (« lead »)

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Enregistrement des déclarations adressées à la CNIL la désignant comme « autorité chef de file »
Finalité 2	Gestion des contacts avec les services désignés par le déclarant
Finalité 3	Elaboration de données d'activité
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	Le traitement de données concerne : <ul style="list-style-type: none"> - les personnes physiques mentionnées dans la déclaration (notamment la personne désignée comme point de contact de la CNIL) ou dans les documents établis dans le cadre d'échanges ultérieurs ; - les personnels de la CNIL en charge de la gestion des déclarations et des contacts avec les déclarants.
Catégories de données traitées	Données d'identification, coordonnées professionnelles, vie professionnelle.
Source des données	Ces informations sont recueillies auprès de l'utilisateur du téléservice de déclaration de la CNIL comme autorité chef de file. Les données sont également issues des contacts ultérieurs entre le déclarant (ou ses services) et la CNIL.
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	Le service en ligne prévoit (sauf mention contraire) le recueil obligatoire des données qui sont nécessaires au traitement de la déclaration.

Catégories de destinataires des données	En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> - les membres et agents de la CNIL autorisés ; - les autorités de protection des données européennes concernées, dans les conditions prévues par le RGPD (mécanisme de coopération).
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée à l'égard de personnes physiques
Durée de conservation des données	Les données sont conservées dix ans à compter de la modification ou de la suppression de la déclaration réalisée par le responsable de traitement concerné.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>Chefs de projet et DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>02/07/2019</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 1.9 - Gestion des demandes d'information concernant les outils de la conformité

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Réponse aux demandes d'information reçues par voie électronique concernant les outils de la conformité
Finalité 2	Historisation des demandes et réponses apportées aux usagers
Finalité 3	Statistiques d'activité
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> - Usagers de la CNIL (public professionnel) - Membres et personnels de la CNIL
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> - Usagers de la CNIL : identité, adresse courriel, objet de la demande, date et numéro de la demande, historique des échanges, statistiques - Membres et personnels de la CNIL : identité, coordonnées internes, demandes reçues et traitées par l'agent, échanges relatifs aux dossiers instruits, historique des demandes traitées, statistiques
Source des données	Usagers de la CNIL ; membres et personnels de la CNIL contribuant à l'instruction des demandes
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	L'identification du demandeur, son adresse email, le nom de son organisme et la description de l'objet de sa demande sont nécessaires au traitement de la demande d'information.
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> - les usagers à l'origine de la demande ; - les responsables de traitement, sous-traitants et éventuels tiers concernés par la demande ; - les membres et personnels de la CNIL responsables du traitement des dossiers (service de la communication ; service des outils de la conformité)
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Les données sont conservées dix ans à compter de la réponse apportée à la demande.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .

Droits des personnes concernées	<p>Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</p> <p>Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil</p>
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>Service des outils de la conformité et DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>02/07/2019</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 1.10 - Observatoire des élections

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Recenser, sensibiliser et échanger avec les interlocuteurs institutionnels, politiques et techniques (prestataires) utiles dans le cadre de l'observatoire des élections de la CNIL
Finalité 2	Analyser les signalements et plaintes de citoyens reçus par la CNIL durant les campagnes électorales et y donner les suites appropriées
Finalité 3	Réaliser un suivi statistique des signalements et plaintes reçus, ainsi que des actions conduites dans le cadre de l'observatoire
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> - Interlocuteurs institutionnels, politiques et techniques (prestataires) de la CNIL - Citoyens - Personnels de la CNIL
Catégories de données traitées	<p>Pour les interlocuteurs institutionnels, politiques et techniques (prestataires) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identité, fonction ou mandat, organisme, coordonnées ; - contenu des échanges avec la CNIL. <p>Pour les citoyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identité, coordonnées ; - scrutin concerné, parti ou candidat concerné ; - description de la situation rencontrée ; - contenu des échanges avec la CNIL.
Source des données	<p>Pour les interlocuteurs institutionnels, politiques et techniques (prestataires) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sources ouvertes (annuaires, sites internet, réseaux sociaux) ; - échanges antérieurs avec la CNIL. <p>Pour les citoyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - plaintes et signalements reçus par la CNIL.
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	Le recours au dispositif « observatoire des élections » est facultatif pour les citoyens. Son utilisation suppose en revanche le recueil de données obligatoires pour la bonne prise en compte du signalement ou de la plainte.
Catégories de destinataires des données	Sont destinataires des données les personnels de la CNIL gestionnaires de « l'observatoire des élections » ou chargés d'apporter une suite aux plaintes et signalements reçus.

Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Des transferts de données peuvent ponctuellement intervenir en cas de nécessité (réponse à un citoyen ou sollicitation d'un candidat lorsque ces derniers sont établis hors de l'Union européenne).
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	<ul style="list-style-type: none"> - Les données de contact et échanges avec les interlocuteurs institutionnels, politiques et techniques (prestataires) sont conservés dix ans. - Les signalements reçus dans le cadre de l'observatoire des élections sont conservés un an à compter de leur réception. - Les plaintes sont conservées dix ans à compter de leur clôture.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	<p>Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</p> <p>Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil</p>
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>Cheffe de projet et DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>02/07/2019</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 1.11 – Gestion des signalements adressés à la CNIL

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Réception de signalements (hors plaintes/réclamations) pour non-conformité au RGPD ou à la loi Informatique et Libertés
Finalité 2	Gestion des suites données aux signalements reçus
Finalité 3	Elaboration de statistiques d'activité
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> - Usagers de la CNIL lui adressant un signalement - Personnels de la CNIL - Responsables de traitement, et éventuels sous-traitants et tiers concernés
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> - Identité - Coordonnées - Objet et contenu du signalement reçu (description de la non-conformité supposée) - Suites données par la CNIL - Le cas échéant, suites données par le responsable de traitement - Statistiques
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> - Usagers de la CNIL lui adressant un signalement - Le cas échéant, responsables de traitement, et éventuels sous-traitants et tiers concernés, sollicités par la CNIL
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	Le recours au dispositif de signalement est facultatif pour les citoyens. Son utilisation suppose en revanche le recueil de données obligatoires (description de la non-conformité supposée) pour la bonne prise en compte du signalement.
Catégories de destinataires des données	Sont destinataires des données les personnels de la CNIL gestionnaires des signalements.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de <u>prise de décision automatisée.</u>
Durée de conservation des données	Les données sont conservées cinq ans à compter de la clôture du signalement.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la <u>PSSI de l'Etat.</u>

Droits des personnes concernées	<p>Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</p> <p>Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil</p>
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>Responsables projet DPDS et DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>03/01/2020</i>

Activité 2 - Contrôles – Sanctions – Contentieux

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL	
Activité 2.1 - Gestion de l'activité de contrôle	
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Préparation et réalisation des missions de contrôle
Finalité 2	Suivi des actions réalisées sur les dossiers et des interactions avec les autorités de contrôle concernées dans le cadre de la coopération européenne ou internationale
Finalité 3	Gestion des habilitations, prévues par la loi, des personnels chargés des missions de contrôle
Finalité 4	Gestion d'annuaires professionnels (juridictions, experts, autorités de contrôle)
Finalité 5	Statistiques d'activité
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) : exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> - Membres et agents de la CNIL - Professionnels sollicités par la CNIL pour la réalisation des missions de contrôle (juridictions, experts, autorités de contrôle) - Personnes en charge des traitements contrôlés (responsables de traitement et responsables des lieux servant à la mise en œuvre d'un traitement, ou leurs représentants, sous-traitants) - Personnes figurant sur les documents ou supports d'information dont les membres et agents de la CNIL peuvent prendre copie ou obtenir communication dans l'exercice de leurs missions - Le cas échéant : <ul style="list-style-type: none"> o requérants et personnes ayant adressé une plainte relative au traitement contrôlé ; o membres et personnels des autorités de contrôle européennes ou internationales, ou des juridictions concernées.

Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> - Personnes en charge des traitements contrôlés et tiers concernés : identité, coordonnées, vie professionnelle, les cas échéant informations transmises de manière déclarative par les requérants ou plaignants, données figurant sur les documents ou supports d'information dont les membres et agents de la Commission peuvent prendre copie ou obtenir communication dans l'exercice de leurs missions (vie personnelle, vie professionnelle, informations d'ordre économique et financier, données relatives à la vie numérique, données sensibles au sens des articles 9 et 10 du RGPD), historique des échanges - Membres et personnels de la CNIL : identité, identifiant de connexion, coordonnées internes, dossiers traités par l'agent, échanges relatifs aux dossiers instruits, historique des demandes traitées, statistiques - Le cas échéant, membres et personnels des autorités de contrôle (coopération) ou des juridictions concernées : identité, coordonnées professionnelles, échanges relatifs aux dossiers, historique des demandes traitées, statistiques
Source des données	Personnes en charge des traitements contrôlés et tiers concernés ; services de la CNIL ; le cas échéant, autorités de contrôle européennes ou internationales
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	Le recueil des données nécessaires aux missions de contrôle conduites par la CNIL revêt un caractère obligatoire, dans les conditions et limites posées par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée
Catégories de destinataires des données	<p>Sont destinataires de tout ou partie des données, les membres et agents habilités de la Commission dans la limite de leurs attributions respectives et du besoin d'en connaître ainsi que, le cas échéant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les membres et personnels des autorités de contrôle concernées ; - les juridictions compétentes. <p>Les services du Premier ministre sont destinataires des données nécessaires à la gestion des habilitations des personnels de la CNIL.</p>
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Le traitement peut nécessiter des transferts prévus dans la stricte limite des obligations de coopération internationale applicables.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	<p>Les éléments constitutifs du dossier de contrôle sont conservés cinq ans à compter de leur clôture.</p> <p>Cette conservation est étendue à dix ans en cas de projet de décision soumis à la coopération européenne (art. 60 RGPD) ou en cas de mise en œuvre d'une mesure correctrice (art. 58.2 RGPD).</p> <p>Les échanges avec les services du Premier ministre relatifs aux habilitations des agents sont conservés jusqu'à la publication de la nouvelle décision d'habilitation abrogeant la précédente.</p>

Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>Cheffes des services des contrôles et DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>30/09/2019</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 2.2 - Gestion des mesures correctrices et du contentieux

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Préparation, adoption et suivi des mesures correctrices
Finalité 2	Gestion des recours devant le Conseil d'Etat et devant les tribunaux administratifs (hors contentieux relatif au droit d'accès indirect et aux ressources humaines)
Finalité 3	Gestion des demandes d'avis des autorités judiciaires
Finalité 4	Suivi des actions réalisées sur les dossiers et des interactions avec les autorités de contrôle concernées dans le cadre de la coopération européenne ou internationale
Finalité 5	Suivi statistique de l'activité du service des sanctions et du contentieux
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> - Membres et agents de la CNIL - Personnes en charge des traitements concernés (responsables de traitement, responsables des lieux servant à la mise en œuvre d'un traitement, sous-traitants) et leurs représentants - Requérants - Le cas échéant : <ul style="list-style-type: none"> o professionnels sollicités par la CNIL pour la réalisation des missions de contrôle (juridictions, experts, autorités de contrôle) o personnes figurant sur les documents ou supports d'information dont les membres et agents de la CNIL peuvent prendre copie ou obtenir communication dans l'exercice de leurs missions o personnes ayant adressé une plainte relative au traitement concerné ; o membres et personnels des autorités de contrôle européennes ou internationales, ou des juridictions concernées.

Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> - Données relatives aux contrôles et aux plaintes : identité, coordonnées, vie professionnelle, le cas échéant informations transmises de manière déclarative par les requérants ou plaignants, données figurant sur les documents ou supports d'information dont les membres et agents de la Commission peuvent prendre copie ou obtenir communication dans l'exercice de leurs missions (vie personnelle, vie professionnelle, informations d'ordre économique et financier, données relatives à la vie numérique, données sensibles au sens des articles 9 et 10 du RGPD), historique des échanges - Données transmises par les autorités judiciaires, le Conseil d'Etat, les tribunaux administratifs en lien direct avec la procédure en cours - Membres et personnels de la CNIL : identité, identifiant de connexion, coordonnées internes, dossiers traités par l'agent, échanges relatifs aux dossiers instruits, historique des demandes traitées, statistiques - Membres et personnels des autorités de contrôle ou des juridictions : identité, coordonnées professionnelles, échanges relatifs aux dossiers (coopération), historique des demandes traitées, statistiques
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> - Données transmises par les services de la CNIL - Données transmises par les personnes concernées - Données transmises par les autorités de contrôle européennes ou internationales, le Conseil d'Etat, les tribunaux administratifs et les autorités judiciaires
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	Le recueil des données est obligatoire pour la gestion des finalités précédemment décrites.
Catégories de destinataires des données	<p>Sont destinataires de tout ou partie des données :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les membres et agents habilités de la Commission dans la limite de leurs attributions respectives, • les autorités de contrôle européennes ou internationales, • le Conseil d'Etat, • les tribunaux administratifs et les autorités judiciaires.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Le traitement peut nécessiter des transferts prévus dans la stricte limite des obligations de coopération internationale applicables.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Les données sont conservées dix ans à compter de la clôture du dossier.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .

Droits des personnes concernées	<p>Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</p> <p>Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil</p>
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>Cheffe du service des sanctions et du contentieux et DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>03/07/2019</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 2.3 - Contrôle des mesures de blocage de contenus illicites

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Organisation des séances de contrôle (listes des candidats et des personnels retenus pour assister la personnalité qualifiée ; plannings et feuilles d'émargement)
Finalité 2	Suivi des vérifications réalisées par la personnalité qualifiée et des éventuelles interactions avec l'Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication (OCLCTIC)
Finalité 3	Gestion des contacts avec le ministère de l'intérieur
Finalité 4	Gestion des recours contentieux
Finalité 5	Statistiques d'activité et rapport annuel
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (RGPD) : respect d'une obligation légale à laquelle la CNIL est soumise (art. 6-1 de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique - LCEN)
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> - Personnalité qualifiée (art. 6-1 LCEN) - Agents volontaires pour assister la personnalité qualifiée - Agents chargés de l'organisation des séances de contrôle - Personnels concernés du ministère de l'intérieur - Personnes figurant sur les documents transmis par l'OCLCTIC - Le cas échéant : personnels de la CNIL en charge du contentieux et membres des juridictions concernées.
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> - Personnalité qualifiée et personnels de la CNIL volontaires : identité, identifiant de connexion, coordonnées internes, vérifications opérées, échanges relatifs aux dossiers instruits, statistiques - Personnes identifiables sur les documents transmis par l'OCLCTIC : identité, image (vidéos, photographies), voix, textes - Personnels concernés du ministère de l'intérieur : identité, coordonnées, échanges - Le cas échéant, personnels de la CNIL en charge du contentieux et membres des juridictions concernées : identité, coordonnées, échanges relatifs aux dossiers, historique des demandes traitées, statistiques
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> - Agents volontaires pour assister la personnalité qualifiée - Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication (OCLCTIC)

Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	<p>Le recueil de données relatives aux agents candidats pour assister la personnalité qualifiée est facultatif (volontariat).</p> <p>Le recueil des données nécessaires aux vérifications conduites par la personnalité qualifiée revêt un caractère obligatoire, dans les conditions et limites posées par l'article 6-1 de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique</p>
Catégories de destinataires des données	<p>Sont destinataires de tout ou partie des données, dans la limite de leurs attributions respectives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les agents de la CNIL chargés de l'organisation des séances de contrôle ; - la personnalité qualifiée et les agents de la CNIL qui l'assistent dans sa mission ; - les personnels concernés du ministère de l'intérieur ; - le cas échéant, les personnels de la CNIL en charge du contentieux et les membres des juridictions concernées.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Le traitement ne prévoit pas de transferts vers des pays tiers à l'Union européenne ni vers une organisation internationale.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	<p>Les éléments relatifs aux candidatures sont conservés dans les conditions prévues pour le recrutement des personnels.</p> <p>Les contenus soumis au contrôle de la personnalité qualifiée sont conservés deux mois à compter de leur mise à disposition. En cas de recommandations ou d'engagement d'une procédure contentieuse, ces contenus ainsi que les éléments relatifs aux vérifications opérées sont conservés jusqu'au terme de la procédure concernée.</p> <p>Les éléments relatifs aux participations des agents volontaires aux séances de vérification sont conservés un an à compter de la fin de l'année civile concernée.</p>
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	<p>Accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</p> <p>Pour contacter le délégué à la protection des données de la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil</p>
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Rédacteur(s) de la fiche	Directrice chargée de projets régaliens et DPO de la CNIL
Date de dernière mise à jour	02/07/2019

Activité 3 - Etudes – Prospective - Partenariats

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL	
Activité 3.1 - Gestion des partenariats	
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Suivi de la conclusion des conventions de partenariat
Finalité 2	Réalisation de projets communs
Finalité 3	Communication interne et externe
Finalité 4	Production de statistiques
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	Le traitement de données concerne : <ul style="list-style-type: none"> - Les membres et personnels de la CNIL en charge de la mise en œuvre et du suivi des conventions - Les membres et personnels des organismes partenaires
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> - Identité - Coordonnées - Projets suivis - Echanges liés à la mise en œuvre des projets - Statistiques
Source des données	Personne concernée pour la mise en place de la convention et son suivi
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données par la personne concernée ou son responsable hiérarchique est obligatoire pour permettre la conclusion et le suivi de la convention de partenariat.

Catégories de destinataires des données	En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> - les membres et personnels de la CNIL ; - les membres et personnels des organismes partenaires.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Les données sont conservées cinq ans à compter de la fin de validité de la convention.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>Direction des relations avec les publics et de la recherche et DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>02/07/2019</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 3.2 - Gestion des prix et concours organisés par la CNIL

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Organisation des prix et concours (gestion des échanges avec les partenaires du prix ou concours, et avec les membres du Jury ; suivi interne)
Finalité 2	Gestion des échanges avec les candidats et réponses aux demandes d'information sur le prix ou concours par le biais d'une adresse CNIL générique ou dédiée, ou par une plateforme de gestion des candidatures
Finalité 3	Gestion des contacts avec l'éditeur de l'objet de la candidature et avec le parrain/sponsor de la candidature
Finalité 4	Communication interne et externe
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	Le traitement de données concerne : <ul style="list-style-type: none"> - Les candidats - Les membres du jury - L'éditeur du prix - Le parrain/sponsor - Les personnels de la CNIL en charge de la gestion du prix ou concours
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> - Identité - Vie professionnelle ou formation actuellement suivie - Echanges en lien avec le prix ou concours - Supports de communication destinés à la promotion du prix (vidéo, audio)
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> - Personnes concernées - Collecte indirecte possible via le parrain
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données par la personne concernée et/ou le parrain est obligatoire pour la gestion des finalités visées plus haut. A défaut de fourniture de l'ensemble des données obligatoires la candidature ne pourra pas être examinée.
Catégories de destinataires des données	En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données en interne : <ul style="list-style-type: none"> - Personnels de la CNIL en charge du suivi du prix / concours - Ensemble des personnels (information sur les lauréats et les membres du jury)

	<p>en externe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Membres du jury et traducteurs - Partenaires éventuels - Grand public (information sur les lauréats et les membres du jury)
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Les données sont conservées cinq ans à compter de la clôture du prix ou concours concerné.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	<p>Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</p> <p>Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil</p>
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>Direction des relations avec les publics et de la recherche et DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>02/07/2019</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 3.3 - Gestion des contacts « Experts »

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Gestion d'une base de contacts relative aux professionnels experts dans un domaine intéressant les activités de la CNIL
Finalité 2	Envoi de courriers électroniques et postaux d'information sur les activités de la CNIL
Finalité 3	Collaboration sur des sujets particuliers et des projets entrant dans le champ de compétence de l'expert
Finalité 4	Sollicitation pour la réalisation d'interventions (colloques, ateliers, communication interne ou tout autre évènement)
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	Experts et acteurs publics et privés (collaborateurs d'instituts de recherche, chercheurs et spécialistes dans les domaines juridique, politique, socio-économique, des sciences humaines, de la science du numérique, de l'innovation, etc.)
Catégories de données traitées	- Identité - Coordonnées - Domaine d'expertise et Vie professionnelle - Données relatives aux prises de contact et échanges sur les projets ou demandes d'intervention
Source des données	- Personnes concernées - Collecte indirecte (veille internet et médias)
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données par la personne concernée est facultative pour la gestion des finalités visées plus haut

Catégories de destinataires des données	En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> - les membres et personnels concernés de la CNIL ; - les experts.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Les données sont conservées jusqu'à l'exercice du droit d'opposition ou jusqu'à la fin de l'activité d'expertise sur les sujets intéressant la CNIL
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>Direction des relations avec les publics et de la recherche et DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>02/07/2019</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 3.4- Formation et tenue de la liste des experts indépendants en matière de vote électronique

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du Délégué à la Protection des Données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Organisation des sessions de formation au vote électronique auprès des experts concernés
Finalité 2	Recensement des experts ayant suivi la formation au vote électronique dispensée par le service de l'expertise technologique
Finalité 3	Mise à disposition, pour les personnes en ayant fait le choix, de la liste des experts aux responsables de traitement recherchant un expert en vote électronique
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	Experts en vote électronique
Catégories de données traitées	Identité, coordonnées (mail et téléphone), vie professionnelle, date de demande d'inscription, date de la formation suivie, consentement à figurer sur la liste d'experts mise à disposition des responsables de traitement
Source des données	Personne concernée
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données par la personne concernée est obligatoire pour la gestion des finalités visées plus haut. Toutefois seules les personnes ayant expressément demandé à figurer sur la liste rendue accessible aux responsables de traitement y figurent.
Catégories de destinataires des données	En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> - les agents concernés de la CNIL ; - les responsables de traitement recherchant un expert en vote électronique.

Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Les données sont conservées cinq ans à compter du suivi de la formation.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat . En particulier : <ul style="list-style-type: none"> - les données sont conservées sur le réseau interne de la CNIL, accessible uniquement aux agents habilités et authentifiés dans les règles de l'art ; - les données peuvent être stockées temporairement sur les postes de travail des agents de la CNIL, qui font l'objet de mesures de chiffrement permettant de rendre les données inintelligibles en cas de compromission des supports de stockage.
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil -
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	- Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Rédacteur(s) de la fiche	<i>Chef du service de l'expertise technologique et DPO de la CNIL</i>
Date de dernière mise à jour	<i>02/07/2019</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 3.5 – Laboratoire d’innovation numérique – LINC (volet expérimental)

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l’informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du Délégué à la Protection des Données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Installation, le cas échéant après développement interne, de dispositifs technologiques innovants à des fins de mise en évidence et d’évaluation des flux vidéo, audio, radio et réseaux associés
Finalité 2	Expérimentation de technologies logicielles (anonymisation de données personnelles, chiffrement, preuves de concept, etc.)
Finalité 3	Organisation d’évènements à destination de publics internes ou externes (démonstrations du fonctionnement de dispositifs installés ou de logiciels, présentation de travaux conduits sur les nouvelles technologies)
Finalité 4	Production de statistiques d’activité
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l’autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée En cas de traitement de données biométriques, le consentement explicite de la personne concernée est recueilli (article 9, 2, a du RGPD)
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> - Agents de la CNIL autorisés à utiliser le Laboratoire pour la mise en œuvre des dispositifs ou logiciels expérimentaux, et organisateurs des évènements - Membres, personnels de la CNIL et personnes extérieures participant aux évènements - Tiers (données publiques)
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> - Pour les dispositifs et logiciels expérimentaux (selon les cas) : identification des personnes, coordonnées, données biométriques, photographie, flux vidéo / audio / radio / réseaux / géolocalisation, données publiques associés à la personne concernée. - Pour les évènements : identification des personnes, coordonnées, vie professionnelle (gestion des inscriptions, gestion des contributions).
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> - Pour les dispositifs et logiciels expérimentaux : agents en charge de leur mise en œuvre et participants volontaires aux démonstrations ; données publiques - Pour les évènements : organisateurs et contributeurs
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	<ul style="list-style-type: none"> - Pour les démonstrations : <p>Sauf cas liés à la nature de la démonstration signalés préalablement à la personne concernée, la collecte des</p>

	<p>données est facultative ; la non-fourniture des données a pour seule conséquence l'incapacité d'inclure la personne concernée dans le périmètre de la démonstration.</p> <p>La collecte de données publiques fait l'objet d'une évaluation systématique afin de la limiter au strict nécessaire pour l'atteinte de la finalité expérimentale.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les évènements : les données traitées sont obligatoires pour la bonne gestion de ces évènements.
Catégories de destinataires des données	<p>Sont destinataires de tout ou partie des données :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les agents gestionnaires du Laboratoire et organisateurs des évènements ; - les personnes participant aux évènements en fonction des besoins des expérimentations ; - les sociétés commercialisant les dispositifs utilisés dans le cadre des expérimentations en fonction des besoins des expérimentations.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	<p>Des transferts de données hors de l'Union européenne, vers les serveurs des sociétés commercialisant les dispositifs utilisés dans le cadre des expérimentations et adhérant au Privacy Shield, sont possibles.</p>
Prise de décision automatisée	<p>Les dispositifs installés dans le Laboratoire sont susceptibles de prendre des décisions automatisées.</p>
Durée de conservation des données	<p>Les données collectées par la CNIL dans le cadre des dispositifs du Laboratoire ne font pas, par principe, l'objet d'une conservation au-delà du temps de la démonstration.</p> <p>Par exception, en cas de nécessité pour l'évaluation d'un dispositif, une conservation pour un temps strictement limité à la période d'évaluation est possible.</p> <p>Les données relatives aux autres évènements ne sont pas conservées au-delà de cinq ans à compter de la réalisation de l'évènement.</p>
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	<p>Les mesures de sécurité définies dans le périmètre expérimental placé sous la responsabilité de la CNIL sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat.</p> <p>Les sociétés commercialisant les dispositifs utilisés dans le cadre des expérimentations demeurent responsables de la sécurité des données transmises automatiquement vers leurs serveurs et autres équipements.</p>
Droits des personnes concernées	<p>Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</p> <p>Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil</p>
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil

	- Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>Directeur des technologies et de l'innovation, service de l'expertise technologique et DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>05/07/2019</i>

Activité 4 - Communication - Interventions - Evènements

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL	
Activité 4.1 - Gestion des sites web administrés par la CNIL	
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Préparation et publication de contenus
Finalité 2	Mise en ligne des formulaires de contact (<i>webforms</i>) et des appels à contributions (consultations)
Finalité 3	Administration technique en lien avec les prestataires (tierce maintenance applicative, hébergement, registraire de noms de domaine, autorité de certification)
Finalité 4	Gestion de la sécurité des sites (équipements et journaux de sécurité)
Finalité 5	Production de statistiques d'audience et d'utilisation des services en ligne proposés par la CNIL
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	Le traitement de données concerne : <ul style="list-style-type: none"> - les personnels de la CNIL en charge de la publication des contenus et de l'administration technique des sites web ; - les membres et personnels de la CNIL, ainsi que les tiers, identifiés dans les publications ; - les usagers des sites web administrés par la CNIL ; - les personnels des prestataires concernés.
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> - Identité, fonctions, coordonnées - Données relatives à la navigation sur les sites web (horodatage, adresse IP des usagers, données techniques relatives à l'équipement et au navigateur utilisés par les usagers, cookies) et sur les plateformes numériques via des boutons de partage et des médias (cookies et autres traceurs) - Données relatives à la gestion des contacts usagers (horodatage et objet de la demande, suivi, suites apportées, statistiques) - Données relatives à la gestion des publications (objet, livrable, suivi, statistiques) - Données relatives à la gestion des prestations techniques (horodatage et objet des demandes, suivi, suites données, statistiques) - Statistiques d'audience des sites web et d'utilisation des services en ligne proposés par la CNIL.
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> - Personnels de la CNIL en charge de la publication des contenus et de l'administration technique des sites web ; - Contributeurs aux publications ; - Usagers des sites web administrés par la CNIL ; - Personnels des prestataires concernés.
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données	Les données collectées (notamment les cookies) à l'occasion de la navigation pour la mesure de l'audience des sites web et de

et conséquences en cas de non-fourniture des données	<p>l'utilisation des services en ligne présentent un caractère facultatif.</p> <p>Les données collectées pour la réalisation des autres finalités sont recueillies de façon obligatoire, sauf – dans le cas d'une collecte directe - mention contraire dans le formulaire concerné ou sur la plateforme numérique concernée.</p>
Catégories de destinataires des données	<p>En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les personnels de la CNIL en charge de la publication des contenus et de l'administration technique des sites web, et leur hiérarchie ; - les personnels de la CNIL chargés du traitement des demandes reçues via les formulaires de contact ; - les personnels des prestataires concernés ; - les usagers des sites web administrés par la CNIL ; - les personnels responsables de la supervision de la sécurité des systèmes d'information de la CNIL.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Les publications sont susceptibles d'être accessibles, du fait de leur présence sur Internet, hors de l'Union européenne.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	<ul style="list-style-type: none"> - Les données de préparation des publications (commande, suivi, contenu éditorial) sont conservées cinq ans à compter de la mise en ligne. - Les données relatives aux échanges avec les prestataires sont conservées cinq ans au terme du marché concerné. - Les données collectées via les <i>webforms</i> ou les consultations sont conservées sur une durée maximale de cinq ans à compter de leur réception. - Les données des journaux (<i>logs</i>) sont conservées six mois. - Les données nécessaires à la production de statistiques d'audience et d'utilisation des services en ligne (outil Piwik) sont conservées dans un format ne permettant pas l'identification des personnes par leur adresse IP, et comportent un identifiant (relatif au cookie) conservé pour une durée maximale de treize mois sauf opposition de la personne concernée.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	<p>Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</p> <p>Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil</p>
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Rédacteur(s) de la fiche	Webmestre et DPO de la CNIL
Date de dernière mise à jour	02/07/2019

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 4.2 - Gestion des demandes relatives aux sites web administrés par la CNIL

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Réception des remarques et signalements adressés à la rédaction et au webmestre
Finalité 2	Gestion des suites données aux remarques reçues
Finalité 3	Elaboration de statistiques d'activité
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	Le traitement de données concerne les personnes qui souhaitent adresser une remarque ou un signalement relatif aux sites web administrés par la CNIL, ainsi que les agents de la Commission chargés de gérer la demande
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> - Identité ; - Coordonnées (adresse électronique) ; - Date et objet de la demande ; - Suites apportées ; - Statistiques d'activité.
Source des données	Les données sont transmises par l'utilisateur du site web qui souhaite adresser une remarque ou un signalement.
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	Le formulaire de contact prévoit un recueil obligatoire des données pour la bonne prise en compte de la demande.
Catégories de destinataires des données	Sont destinataires des données : <ul style="list-style-type: none"> - le service de la communication de la CNIL ; - le cas échéant, les autres services de la CNIL contributeurs.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Les données sont conservées cinq ans à compter du traitement de la demande.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>Cheffe du service de la communication, webmestre et DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>02/07/2019</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 4.3 - Gestion de la lettre d'information (newsletter)

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Gestion des abonnements
Finalité 2	Gestion des envois électroniques
Finalité 3	Elaboration de statistiques relatives au service
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	Le traitement de données concerne uniquement les personnes qui souhaitent s'enregistrer sur cnil.fr pour recevoir la lettre d'information de la CNIL
Catégories de données traitées	Adresse de courrier électronique (e-mail), date d'abonnement, statistiques liées au service de newsletter
Source des données	Les données sont issues de l'enregistrement, par la personne souhaitant recevoir la newsletter, de son e-mail dans le champ d'inscription en pied de page du site de la CNIL (www.cnil.fr)
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	Le recueil de l'adresse de courrier électronique est obligatoire pour l'envoi de la lettre d'information
Catégories de destinataires des données	Sont destinataires des données : <ul style="list-style-type: none"> - le service de la communication (webmestre) de la CNIL ; - le service informatique (gestionnaire de la base de données) de la CNIL
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	La CNIL conserve l'adresse e-mail tant que la personne concernée ne se désinscrit pas (via le lien de désinscription intégré aux newsletters).
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>Cheffe du service de la communication, webmestre et DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>02/07/2019</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 4.4 - Gestion des demandes reçues via presse@cnil.fr

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Réception des demandes via presse@cnil.fr
Finalité 2	Gestion des réponses avec les services concernés de la CNIL
Finalité 3	Sur demande du professionnel, intégration de ses coordonnées à la liste de diffusion presse et envois de communiqués ou invitations presse
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	Le traitement de données concerne les professionnels des médias, ainsi que les membres et agents de la CNIL chargés de traiter les demandes presse.
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> - Identité, - Coordonnées, - Nom du média représenté, - Message / demande, - Réponse apportée.
Source des données	Les données sont transmises par le professionnel adressant une demande presse à la CNIL
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La demande formulée via presse@cnil.fr nécessite le recueil de l'adresse de courrier électronique du demandeur et de son identité
Catégories de destinataires des données	Sont destinataires des données : <ul style="list-style-type: none"> - le service de la communication de la CNIL, - les services de la CNIL contributeurs.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Les données relatives à une demande sont conservées 5 ans à compter du traitement de cette demande. Les coordonnées du professionnel ayant souhaité être intégré à la liste de diffusion sont conservées tant qu'il n'a pas réalisé une demande de rectification ou de suppression auprès de la CNIL.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat . En particulier, les courriers électroniques sont réceptionnés par le système de messagerie de la CNIL, sécurisé conformément au référentiel général de sécurité (RGS).
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Rédacteur(s) de la fiche	<i>Cheffe du service de la communication, webmestre et DPO de la CNIL</i>
Date de dernière mise à jour	<i>02/07/2019</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 4.5 - Gestion des comptes de réseaux sociaux de la CNIL

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Administration technique des comptes (création, publications)
Finalité 2	Interactions (publiques ou en messagerie privée) avec les abonnés et les autres utilisateurs des plateformes
Finalité 3	Statistiques d'utilisation
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	Utilisateurs des plateformes de réseaux sociaux
Catégories de données traitées	Données visibles par défaut sur les plateformes : <ul style="list-style-type: none"> - Nom et prénom ou pseudonyme - Photographie de profil ou avatar - Message de présentation - Publications - Messages échangés Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur la plateforme concernée Données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisateurs des plateformes - Plateformes de réseaux sociaux

Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	<p>Le recueil des données résulte d'une démarche volontaire d'accès aux contenus publiés à partir des comptes de réseaux sociaux de la CNIL.</p> <p>Une personne non détentrice d'un compte sur les plateformes concernées peut accéder aux informations publiées sur la page de la CNIL.</p> <p>Pour bénéficier d'une information personnalisée, des fonctionnalités sociales ou des services de réponse en ligne, l'utilisateur doit être membre du réseau social.</p>
Catégories de destinataires des données	<p>Sont destinataires des données :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le service de la communication de la CNIL ; - le cas échéant, les autres services de la CNIL concernés.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	<p>Les publications et échanges publics sont susceptibles d'être accessibles, du fait de leur présence sur les plateformes de réseaux sociaux, hors de l'Union européenne.</p> <p>Les données nécessaires à l'élaboration des statistiques sont susceptibles d'être traitées hors de l'Union européenne, conformément à la politique de gestion des données mise en place par le responsable de chaque plateforme.</p>
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Les données sont conservées le temps de l'existence du compte de réseau social concerné, sauf exercice de son droit à l'effacement ou d'opposition par la personne concernée.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	<p>Les mesures de sécurité relatives à l'administration des comptes sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat.</p> <p>Les mesures de sécurité relatives à la gestion des données permettant la production de statistiques anonymes sont définies par le responsable de chaque plateforme.</p>
Droits des personnes concernées	<p>Avertissement : la CNIL ne paramètre pas et ne dispose pas de données vous concernant issues des dépôts de cookies opérés par les plateformes de réseaux sociaux. Les données statistiques issues de ces cookies ne sont mises à la disposition de la CNIL que sous une forme agrégée (anonyme) et non individualisée. Seuls les responsables des plateformes concernées peuvent par conséquent répondre techniquement à vos demandes relatives aux cookies utilisés.</p> <p>Pour exercer vos droits (https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits) : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil</p>
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Rédacteur(s) de la fiche	Community manager et DPO de la CNIL
Date de dernière mise à jour	02/07/2019

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 4.6 - Gestion des événements institutionnels et des participations à des événements extérieurs

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Gestion des événements organisés par la CNIL à destination de ses publics (concertations, appels à contribution, enquêtes, réunions, ateliers, journées d'information, conférences, points presse) et de ses personnels
Finalité 2	Gestion des invitations, des inscriptions et organisation logistique des événements
Finalité 3	Gestion des sollicitations des membres et agents de la CNIL pour intervenir ou participer à des événements internes ou extérieurs
Finalité 4	Evaluation qualité et statistiques relatives aux événements
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	Le traitement de données concerne : <ul style="list-style-type: none"> - les membres et personnels de la CNIL ; - les contacts de la CNIL et personnes souhaitant participer aux événements organisés par la CNIL ; - les contacts au sein des organismes demandeurs ; - les personnels des services du Premier ministre et des prestataires concernés.
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> - Identité, - Coordonnées, - Données relatives à l'inscription et à la participation aux interventions et événements, - Echanges relatifs à l'organisation des interventions et événements

Source des données	<ul style="list-style-type: none"> - Personne souhaitant participer à un évènement organisé par la CNIL ou demandant la participation de la CNIL - Services organisateurs
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	Les formulaires d'inscription ou de demande prévoient le recueil obligatoire des données qui sont nécessaires à la bonne prise en compte de la demande.
Catégories de destinataires des données	En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> - les membres et agents de la CNIL, - les personnes invitées ou souhaitant participer aux évènements organisés par la CNIL, - les personnes demandant la participation de la CNIL, - les services du Premier ministre pour les questions de sûreté et logistiques relatives à l'organisation des évènements dans l'ensemble immobilier Fontenoy-Séguir, - les prestataires de la CNIL en charge de l'organisation des évènements.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé, sauf nécessité pour l'organisation ou la participation à un évènement hors de l'Union européenne.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Les données ne sont pas conservées au-delà de cinq années après la réalisation de l'évènement concerné.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Rédacteur(s) de la fiche	Services concernés et DPO de la CNIL
Date de dernière mise à jour	02/07/2019

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 4.7 - Module d'auto-formation en ligne (MOOC) « Atelier RGPD »

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Inscription et authentification des utilisateurs aux contenus du MOOC
Finalité 2	Navigation des utilisateurs du MOOC et suivi de la progression de cette navigation
Finalité 3	Délivrance des attestations de suivi
Finalité 4	Mise à disposition des utilisateurs d'un forum et gestion de son bon fonctionnement
Finalité 5	Communication avec les utilisateurs
Finalité 6	Production des statistiques sur l'utilisation du service
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	Le traitement de données concerne : <ul style="list-style-type: none"> - les personnes qui souhaitent s'inscrire au MOOC ; - les personnels de la CNIL et du prestataire en charge de la gestion du MOOC.
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> - Données d'identification des utilisateurs (nom, prénom, identifiant, mot de passe et adresse électronique) - Données d'utilisation du service (adresse IP ; navigateur utilisé ; système d'exploitation ; dates, horaires et temps de connexion sur la plateforme ; données d'authentification collectées au moyen d'un cookie de session ; dates, horaires, temps de suivi et progression relatifs aux différents modules (vidéo, unité, évaluation) - Données nécessaires à la délivrance de l'attestation de suivi (identité de l'utilisateur, date de l'attestation, taux de réussite par module) - Echanges entre la CNIL et les utilisateurs - Echanges publiés sur le forum

Source des données	Utilisateurs du MOOC
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	Le MOOC prévoit le recueil obligatoire des données qui sont nécessaires à la gestion de ce service.
Catégories de destinataires des données	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> - les personnels de la CNIL en charge de la gestion du MOOC ; - le prestataire en charge de la gestion du MOOC.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Les données sont conservées au plus tard un an à compter de la clôture du service par la CNIL, soit jusqu'en septembre 2022.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Rédacteur(s) de la fiche	<i>Cheffe de projet (service des délégués à la protection des données) et DPO de la CNIL</i>
Date de dernière mise à jour	02/07/2019

Activité 5 - Gestion documentaire - Information interne

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL	
Activité 5.1 - Production et partage de la doctrine (Plateforme eDOC)	
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Production des documents relatifs aux séances de la Commission (séances plénières, séances restreintes, séances du bureau, séances présidence)
Finalité 2	Gestion des contributions doctrinales hors séances
Finalité 3	Gestion de la confidentialité et de l'intégrité des contenus
Finalité 4	Partage interne des documents enregistrés dans eDoc (recherche, consultation, exports)
Finalité 5	Réalisation d'états statistiques (par type de document, par auteur, par rapporteur)
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	Membres, personnels et stagiaires de la CNIL
Catégories de données traitées	Identification, droits par profil utilisateur, contributions, abonnements aux notifications (création, modification, validation, suppression), historisation des actions utilisateurs en fonction de leurs droits (accès à eDOC, documents produits, consultés, validés, modifiés, déplacés, supprimés), états statistiques
Source des données	Membres, personnels et stagiaires de la CNIL utilisateurs de l'application eDOC
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	Le recueil des données est obligatoire pour la gestion des finalités visées plus haut. A défaut, les services liés à l'application eDOC ne pourraient être fournis.
Catégories de destinataires des données	En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> - les administrateurs de la plateforme eDoc, - les membres, personnels et stagiaires de la CNIL autorisés.

Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	<ul style="list-style-type: none"> - Données personnelles associées aux documents enregistrés dans eDOC : le temps de présence du document dans l'application - Historisation des actions : 6 mois à compter de l'enregistrement des données
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	<p>Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</p> <p>Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil</p>
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Rédacteur(s) de la fiche	<i>Cheffe du service de l'information et de la documentation et DPO de la CNIL</i>
Date de dernière mise à jour	02/07/2019

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 5.2 - Portail Intranet

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Gestion des documents et informations institutionnelles
Finalité 2	Recherche et consultation des documents enregistrés dans le portail intranet
Finalité 3	Annuaire, organigramme, publication de la liste des personnels recrutés ou en mobilité interne
Finalité 4	Présentation et inscription à des formations internes
Finalité 5	Diffusion de fils d'actualités
Finalité 6	Gestion d'une boîte à idées collaborative
Finalité 7	Réalisation d'états statistiques de consultation (par rubrique, document, nombre de visiteurs, nombre de pages consultées)
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la CNIL (mise à disposition interne d'informations relatives à l'activité et au fonctionnement de la CNIL)
Catégories de personnes concernées	Membres, personnels et stagiaires de la CNIL ; le cas échéant, tiers à l'institution
Catégories de données traitées	Identité, coordonnées, vie professionnelle, états statistiques
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> - Services contributeurs aux contenus de l'intranet - Personnes concernées
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	Le recueil des données est obligatoire pour la gestion des finalités visées plus haut. A défaut, les services liés au portail Intranet ne pourraient être fournis. Le recueil de données auprès des personnes concernées, dans le cadre de la sous-finalité 6, est facultatif.
Catégories de destinataires des données	En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> - les administrateurs du portail Intranet, - les membres, personnels et stagiaires de la CNIL autorisés.

Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	<ul style="list-style-type: none"> - Données personnelles associées aux documents enregistrés dans le portail Intranet : le temps de présence du document dans l'application - Historisation des actions (journaux) : trois mois glissants.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	<p>Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</p> <p>Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil</p>
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>Cheffe du service de l'information et de la documentation et DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>07/05/2020</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 5.3 - Gestion des activités documentaires (hors intranet et traitement eDOC)

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Gestion des campagnes d'abonnements, des revues en circulation, du « Qui a quoi »
Finalité 2	Gestion des inscriptions aux formations aux outils et aux ressources documentaires
Finalité 3	Gestion, capitalisation et diffusion de la veille RGPD / Informatique et Libertés par mail aux abonnés
Finalité 4	Gestion de comptes utilisateurs et de listes d'abonnés
Finalité 5	Gestion des relations avec les prestataires
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la CNIL (mise à disposition des membres et personnels de la Commission d'informations d'intérêt professionnel)
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> - Membres, personnels et stagiaires de la CNIL - Prestataires
Catégories de données traitées	Identité, coordonnées, vie professionnelle
Source des données	Membres, personnels et stagiaires de la CNIL utilisateurs des services documentaires
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	Le recueil des données est obligatoire pour la gestion des finalités visées plus haut. A défaut, les services liés ne pourraient être fournis.
Catégories de destinataires des données	En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> - les administrateurs des outils documentaires, - les gestionnaires des abonnements, - les membres, personnels et stagiaires de la CNIL autorisés.

Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Durée d'inscription des personnes aux services documentaires
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>Cheffe du service de l'information et de la documentation et DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>02/07/2019</i>

Activité 6 - Ressources humaines

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL	
Activité 6.1. - Recrutement des personnels	
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Réception et enregistrement des candidatures adressées à la CNIL par courriel et courrier postal
Finalité 2	Gestion des procédures de recrutement en lien avec les hiérarchies des agents et stagiaires à recruter
Finalité 3	Réponses aux candidats à un emploi ou à un stage
Finalité 4	Gestion du contentieux
Base juridique du traitement	Article 6 (1) b du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l'exécution des mesures précontractuelles et à l'établissement de la relation contractuelle entre la CNIL et les candidats à un emploi ou à un stage
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> - Agents et anciens agents de la CNIL - Stagiaires et anciens stagiaires de la CNIL - Personnes ayant présenté une candidature à un emploi ou à un stage
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> - Identité, informations figurant dans le curriculum vitae, courriers et courriels transmis par les candidats, dates d'entretiens, positionnement salarial, suites données à la candidature, type et durée de contrat proposé
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> - Personne concernée - Hiérarchie de l'agent ou du stagiaire - Service des ressources humaines et sa hiérarchie
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données par la personne concernée, ou par un tiers, est obligatoire pour la gestion des finalités visées plus haut, et pour remplir les obligations employeur prévues par le contrat et les textes en vigueur.
Catégories de destinataires des données	En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> - Personne concernée - Service des ressources humaines et sa hiérarchie - Hiérarchie de l'agent concerné ou du candidat à l'emploi ou au stage
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Le traitement ne prévoit pas de transferts de données hors Union européenne.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .

Durée de conservation des données	<ul style="list-style-type: none"> - Pour les candidatures retenues : conservation des données en référence à l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif à la composition du dossier individuel des agents publics géré sur support électronique - Pour les candidatures non retenues : deux ans à compter du dernier contact (+ conservation en archives quatre ans en cas de recours juridictionnel eu égard aux délais de prescription applicables)
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	<p>Accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation, portabilité : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contactez le chef du service des ressources humaines pour l'exercice de vos droits - Pour toute information ou aide dans l'exercice de vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>Chef du service des ressources humaines et DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>03/07/2019</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 6.2 - Gestion administrative des personnels et membres de la Commission

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Gestion administrative des agents, des membres du collège et des stagiaires, ainsi que du dossier professionnel conformément aux dispositions législatives et réglementaires
Finalité 2	Suivi des carrières, de la mobilité des agents et des contrats
Finalité 3	Gestion de la paie des agents, de l'indemnisation des membres du collège et de la gratification des stagiaires
Finalité 4	Gestion de la campagne d'entretiens annuels, du calcul et du versement de la prime de performance
Finalité 5	Constitution et suivi des dossiers de saisine de la Commission de déontologie de la fonction publique
Finalité 6	Mise en œuvre de la formation des agents (demandes, arbitrages, organisation des sessions, convocations, feuilles de présence, mesure de la satisfaction)
Finalité 7	Gestion du temps de travail et des modalités d'organisation de l'activité
Finalité 8	Gestion des demandes relatives au compte épargne temps des agents
Finalité 9	Gestion des plannings de présence, organigrammes, trombinoscope et annuaires partagés
Finalité 10	Organisation des réunions des instances représentatives du personnel
Finalité 11	Organisation des élections professionnelles
Finalité 12	Réalisation d'études statistiques pour la production des bilans sociaux annuels et la bonne gestion administrative
Finalité 13	Suivi de la masse salariale, de la consommation du plafond d'emploi et de l'allocation des ressources par service et direction, et préparation des documents de dialogue de gestion avec le responsable de programme budgétaire
Finalité 14	Réponse aux demandes émanant de la Cour des comptes, de toute autre instance compétente pour auditer ou examiner la gestion de la CNIL ou d'une juridiction
Finalité 15	Gestion des demandes d'exercice des droits informatique et libertés adressées au service des ressources humaines
Finalité 16	Gestion du contentieux

Bases juridiques du traitement	<p>Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d’une obligation légale à laquelle la CNIL est soumise, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée - Décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié (droits/obligations/gestion des contractuels) - Décret n° 2007-1942 du 26 décembre 2007 (formation) - Décret n° 2009-1065 du 28 août 2009 (CET) - Décret n° 2011-184 du 15 février 2011 (comité technique et bilan social) - Décret n° 2017-105 du 27 janvier 2017 (déontologie) - Décret n° 2017-928 du 6 mai 2017 (compte personnel de formation) <p>Pour les autres finalités, la base juridique est l’article 6 (1) f du RGPD : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la CNIL (gérer les moyens humains nécessaires à la réalisation de ses missions)</p>
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> - Membres et anciens membres du collège de la CNIL - Agents et anciens agents de la CNIL - Stagiaires et anciens stagiaires de la CNIL - Prestataires de service
Catégories de données traitées	<p>Identité, coordonnées personnelles et professionnelles, vie professionnelle, vie personnelle, informations d’ordre économique et financier, bulletin n°2 du casier judiciaire (agents embauchés)</p>
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> - Personne concernée - Hiérarchie de l’agent ou du stagiaire - Services de la CNIL (dans le cadre des procédures internes prévoyant une transmission d’informations en direction du service des ressources humaines) - Direction régionale des finances publiques (DRFIP) - Sous-direction des ressources humaines (SDRH) des services du Premier ministre (SPM) - Commission de déontologie de la fonction publique - Organismes de formation

Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données par la personne concernée, ou par un tiers, est obligatoire pour la gestion des finalités mentionnées plus haut, et pour se conformer aux obligations pesant sur l'employeur prévues par les textes en vigueur et le contrat ou la convention liant la personne concernée à la CNIL.
Catégories de destinataires des données	En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> - Personne concernée - Personnels de la CNIL pour les seules données personnelles dont la communication présente un intérêt collectif (arrivées, mobilités, annuaires, organigramme) - Service des ressources humaines et sa hiérarchie - Hiérarchie de l'agent ou du stagiaire concerné - Représentants du personnel - Direction régionale des finances publiques (DRFIP) - Prestataires de formation - Commission de déontologie de la fonction publique - Cour des comptes et autres juridictions - Assemblées parlementaires - Responsable Qualité, Performance, Risques - délégué à la protection des données (DPO) - Chargée de prévention
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Le traitement ne prévoit pas de transferts de données hors Union européenne.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Conservation des données du dossier individuel en référence à l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif à la composition du dossier individuel des agents publics géré sur support électronique
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	Opposition (sauf pour les finalités relevant d'une obligation légale), accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits <ul style="list-style-type: none"> - Contactez le chef du service des ressources humaines pour l'exercice de vos droits - Pour toute information ou aide dans l'exercice de vos droits : contactez le délégué à la protection des données (DPO) de la CNIL

Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>Chef du service des ressources humaines et DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>03/07/2019</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 6.3 – SIRH
(accès à certaines données issues du SIRH et dématérialisation de demandes RH)

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Consultation et mise à jour, par l'agent, de son dossier administratif issu du Système d'information ressources humaines (SIRH)
Finalité 2	Gestion dématérialisée des demandes de congés
Finalité 3	Mise à disposition de documents présentant un intérêt opérationnel (plannings de présence des agents, annuaires internes)
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la CNIL (permettre à ses personnels un accès dématérialisé et sécurisé à leur dossier administratif, à des documents professionnels et à des procédures relevant de la gestion des ressources humaines)
Catégories de personnes concernées	Président(e), agents et stagiaires de la CNIL ; le cas échéant, personne(s) à prévenir en cas d'urgence et enfant(s)
Catégories de données traitées	Etat civil, photographie, situation familiale, coordonnées personnelles, personne à prévenir en cas d'urgence, coordonnées bancaires, affectation, coordonnées professionnelles, planning de présence, état des congés, historique et état des demandes formulées dans le cadre de l'application Virtualia.net
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> - Personne concernée - Service des ressources humaines
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	Chaque formulaire proposé dans l'application Virtualia.net prévoit un recueil facultatif des données ; en cas de précisions nécessaires au traitement d'une demande, le service des ressources humaines reprend l'attache de l'agent concerné

Catégories de destinataires des données	En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de données : <ul style="list-style-type: none"> - les personnels de la CNIL, pour les données qui les concernent et pour les documents présentant un intérêt opérationnel ; - le service des ressources humaines pour l'ensemble des données et demandes formulées via Virtualia.net ; - la hiérarchie de l'agent concerné pour la validation des demandes de congés et de modification des coordonnées professionnelles
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Le traitement ne prévoit pas de transferts de données hors Union européenne.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	<ul style="list-style-type: none"> - Les données ne sont accessibles sur Virtualia.net que durant le temps de présence effective de l'agent ou du stagiaire concerné. - Suppression de l'historique des demandes formulées via Virtualia.net : année civile en cours + deux ans.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits <ul style="list-style-type: none"> - Contactez le chef du service des ressources humaines pour l'exercice de vos droits - Pour toute information ou aide dans l'exercice de vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Rédacteur(s) de la fiche	<i>Chef du service des ressources humaines et DPO de la CNIL</i>
Date de dernière mise à jour	<i>03/07/2019</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 6.4 - Gestion des personnels et des visiteurs de la CNIL sur le site Fontenoy-Séguir

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Organisation des arrivées et départs des personnels
Finalité 2	Edition et restitution de badges d'accès aux locaux
Finalité 3	Préparation du poste de travail
Finalité 4	Clôture des comptes utilisateurs
Finalité 5	Gestion des mouvements de personnels sur le site
Finalité 6	Gestion de l'accueil des visiteurs
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la CNIL (gérer l'accueil, les mouvements et le départ de ses personnels sur son site d'activité, et l'accueil de ses visiteurs)
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> - Agents et stagiaires de la CNIL - Candidats à un emploi ou à un stage - Prestataires de service - Contacts au sein de la Direction des services administratifs et financiers (DSAF) des services du Premier ministre (SPM)
Catégories de données traitées	Identité, coordonnées professionnelles, vie professionnelle
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> - Personne concernée - Hiérarchie de l'agent ou du stagiaire - Service des ressources humaines
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données par la personne concernée, ou par un tiers est obligatoire pour la gestion des finalités visées plus haut, et pour remplir les obligations employeur prévues par le contrat et les textes en vigueur.

Catégories de destinataires des données	<p>En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Personne concernée - L'ensemble des personnels de la CNIL - Service des ressources humaines et sa hiérarchie - Service des finances de la commande publique et des moyens généraux (SFCM) - Service de l'informatique interne - Hiérarchie de l'agent concerné ou du candidat à l'emploi ou au stage - Direction des services administratifs et financiers des services du Premier ministre (DSAF) - Direction du patrimoine et de la logistique (DPL) des services du Premier ministre - Accueil site Fontenoy et Ségur - Responsable Qualité, Performance, Risques - Responsable de la sécurité des systèmes d'information
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Le traitement ne prévoit pas de transferts de données hors Union européenne.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Les données sont conservées l'année civile en cours, plus un an (suppression au 31 décembre de l'année n+1).
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	<p>Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contactez le chef du service des ressources humaines pour l'exercice de vos droits - Pour toute information ou aide dans l'exercice de vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>Chef du service des ressources humaines et DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>03/07/2019</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 6.5 - Santé, médecine de prévention et médecine d'embauche

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Gestion des visites arrivées d'agents, visites périodiques, visites de reprise, visites à la demande de l'employeur avec le médecin de prévention
Finalité 2	Gestion des visites d'embauche avec le médecin agréé
Finalité 3	Gestion des accidents du travail
Finalité 4	Suivi et gestion des dossiers présentés au comité médical
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la CNIL est soumise, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée - Décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié (droits/obligations/gestion des contractuels)
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> - Agents et stagiaires de la CNIL - Contacts au sein de la Direction des services administratifs et financiers (DSAF) des services du Premier ministre (SPM) - Professionnels de santé (médecin agréé, prescripteur d'arrêt de travail ou de soins remboursables par la CNIL)
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> - Identité, situation familiale, coordonnées personnelles et professionnelles, vie professionnelle, conclusions des visites effectuées par le médecin de prévention et le médecin agréé, avis du comité médical, éléments de saisine du comité médical (données de santé sous pli confidentiel à destination du comité médical), déclarations d'accidents du travail

Source des données	<ul style="list-style-type: none"> - Personne concernée - Hiérarchie de l'agent ou du stagiaire - Service de médecine de prévention des services du Premier ministre (SPM) - Bureau de l'action sociale des services du Premier ministre (SPM) - Comité médical des services du Premier ministre (SPM) - Professionnels de santé (médecin agréé, prescripteur d'arrêt de travail, de soins remboursables par la CNIL)
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données par la personne concernée, ou par un tiers, est obligatoire pour la gestion des finalités visées plus haut, et pour remplir les obligations employeur prévues par le contrat et les textes en vigueur.
Catégories de destinataires des données	<p>En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Personne concernée - Service des ressources humaines et sa hiérarchie - Service des finances de la commande publique et des moyens généraux (SFCM) - Hiérarchie de l'agent concerné - Membres du Comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) - Chargée de prévention - Bureau de l'action sociale des services du Premier ministre (SPM) - Centre des services financiers partagés (CSPF) des services du Premier ministre - Service de médecine de prévention des services du Premier ministre (SPM) - Comité médical des services du Premier ministre (SPM) - Médecin agréé chargé de la visite d'embauche
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Le traitement ne prévoit pas de transferts de données hors Union européenne.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Conservation des données sur une durée conforme à l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif à la composition du dossier individuel des agents publics géré sur support électronique
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .

Droits des personnes concernées	Accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits <ul style="list-style-type: none"> - Contactez le chef du service des ressources humaines pour l'exercice de vos droits - Pour toute information ou aide dans l'exercice de vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>Chef du service des ressources humaines et DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>03/07/2019</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 6.6 - Gestion du dispositif de télétravail

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Réception et suivi des demandes d'exercice d'activité en télétravail
Finalité 2	Statistiques relatives au dispositif de télétravail
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la CNIL est soumise, notamment : Décret n° 2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature
Catégories de personnes concernées	Agents de la CNIL éligibles au dispositif de télétravail
Catégories de données traitées	Identification de l'agent ; activité ; date d'embauche ; souhaits formulés par l'agent en matière de télétravail ; données relatives au formulaire d'auto-évaluation ; adresse du lieu de télétravail et données techniques relatives à ce lieu (dont attestation d'assurance, attestation de conformité électrique, copie du contrat d'abonnement à internet ou dernière facture) ; engagement télétravail daté et signé par l'agent concerné ; suites données à la demande
Source des données	Personne concernée ; service des finances, de la commande publique et des moyens généraux (diagnostic électrique)
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données par la personne concernée est obligatoire pour la mise en œuvre du dispositif défini par le décret n°2016-151 précité ; à défaut de réponse, la demande ne pourra pas être traitée.

Catégories de destinataires des données	En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> - l'agent concerné et sa hiérarchie ; - le service des ressources humaines, le service des finances, de la commande publique et des moyens généraux et le directeur administratif et financier ; - le service de l'informatique interne ; - le responsable de la sécurité des systèmes d'information ; - le prestataire de diagnostic de conformité électrique.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Le traitement ne prévoit pas de transferts de données hors Union européenne.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Conservation des données sur une durée conforme à l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif à la composition du dossier individuel des agents publics géré sur support électronique
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	Accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation : cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits <ul style="list-style-type: none"> - Contactez le chef du service des ressources humaines pour l'exercice de vos droits - Pour toute information ou aide dans l'exercice de vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Rédacteur(s) de la fiche	<i>Chef du service des ressources humaines et DPO de la CNIL</i>
Date de dernière mise à jour	<i>03/07/2019</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 6.7 - Compte personnel de formation (CPF)

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Information des personnels
Finalité 2	Gestion des demandes de formation et des soldes
Finalité 3	Statistiques relatives au dispositif CPF
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la CNIL est soumise, notamment : Décret n° 2017-928 du 6 mai 2017 relatif à la mise en œuvre du compte personnel d'activité dans la fonction publique et à la formation professionnelle tout au long de la vie
Catégories de personnes concernées	Agents de la CNIL
Catégories de données traitées	Identification de l'agent, vie professionnelle, souhaits formulés par l'agent en matière de formation, données relatives aux soldes CPA, engagement heures CPF par anticipation daté et signé par l'agent concerné, suites données à la demande
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> - Personne concernée - Service des ressources humaines
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données par la personne concernée est obligatoire pour la mise en œuvre du dispositif défini par le décret n°2017-928 précité ; à défaut de réponse, la demande ne pourra pas être traitée.

Catégories de destinataires des données	En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> - l'agent concerné ; - la hiérarchie de l'agent ; - le service des ressources humaines et la chaîne hiérarchique du service ; - la Caisse des dépôts et consignations.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Le traitement ne prévoit pas de transferts de données hors Union européenne.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Conservation des données sur une durée conforme à l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif à la composition du dossier individuel des agents publics géré sur support électronique
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	Accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits <ul style="list-style-type: none"> - Contactez le chef du service des ressources humaines pour l'exercice de vos droits - Pour toute information ou aide dans l'exercice de vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>Chef du service des ressources humaines et DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>03/07/2019</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 6.8 - Gestion de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE)

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Détermination des éventuels droits à l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) des anciens agents de la CNIL
Finalité 2	Le cas échéant, calcul du montant mensuel des Allocations d'aide au retour à l'emploi (ARE) à verser par la Direction régionale des finances publiques (DRFIP) pour le compte de la CNIL
Finalité 3	Information des anciens agents de la CNIL au regard de leurs droits à l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE)
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la CNIL est soumise, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - Code du travail - Décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat - Convention du 14 mai 2014 relative à l'indemnisation du chômage
Catégories de personnes concernées	Anciens agents de la CNIL
Catégories de données traitées	Identification, coordonnées personnelles, situation fiscale, relevé d'identité bancaire (RIB), données relatives aux contrats effectués à la CNIL, données relatives aux emplois précédents
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> - Personne concernée - Service des ressources humaines - Pôle Emploi - Prestataire en charge de la gestion des allocations d'aide au retour à l'emploi
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données par la personne concernée, ou par un tiers est obligatoire pour la gestion des finalités visées plus haut, et pour remplir les obligations employeur prévues par le contrat et les textes en vigueur

Catégories de destinataires des données	En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> - Personne concernée, - Pôle Emploi, - Prestataire en charge de la gestion des allocations d'aide au retour à l'emploi, - Service des ressources humaines de la CNIL, - Direction régionale des finances publiques (DRFIP).
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Le traitement ne prévoit pas de transferts de données hors Union européenne.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Conservation des données sur une durée conforme à l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif à la composition du dossier individuel des agents publics géré sur support électronique
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	Accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits <ul style="list-style-type: none"> - Contactez le chef du service des ressources humaines pour l'exercice de vos droits - Pour toute information ou aide dans l'exercice de vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>Chef du service des ressources humaines et DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>03/07/2019</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 6.9 - Gestion de l'action sociale

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Traitement des demandes d'aides financières non remboursables
Finalité 2	Suivi et délivrance des formulaires « billet annuel SNCF »
Finalité 3	Gestion et mise en œuvre du transport des personnes à mobilité réduite
Finalité 4	Gestion des allocations parents enfant handicapé
Finalité 5	Organisation de l'opération Noël des enfants
Finalité 6	Gestion des demandes de prêts sociaux
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la CNIL (en référence à l'article 9 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 relatif à l'action sociale)
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> - Agents et membres de la CNIL - Contacts au sein de la Direction des services administratifs et financiers (DSAF) des services du Premier ministre (SPM) - Prestataires de service
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> - Identité, situation familiale, coordonnées personnelles et professionnelles, vie professionnelle, vie personnelle, éléments de rémunération, coordonnées bancaires
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> - Personne concernée - Service des ressources humaines - Hiérarchie de l'agent - Bureau de l'action sociale des services du Premier ministre (SPM) - Prestataire de transport de personnes à mobilité réduite - Service des finances, de la commande publique et des moyens généraux
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données par la personne concernée, ou par un tiers, est obligatoire pour la gestion des finalités visées plus haut, et pour remplir les obligations employeur prévues par le contrat et les textes en vigueur.
Catégories de destinataires des données	En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> - Personne concernée ; - Service des ressources humaines et sa hiérarchie ; - Service des finances de la commande publique et des moyens généraux (SFCM) ; - Bureau de l'action sociale des services du Premier ministre (SPM) ; - Centre des services financiers partagés (CSPF) des services du Premier ministre ; - Prestataire de transport de personnes à mobilité réduite.

Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Le traitement ne prévoit pas de transferts de données hors Union européenne.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Conservation des données sur une durée conforme à l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif à la composition du dossier individuel des agents publics géré sur support électronique
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits <ul style="list-style-type: none"> - Contactez le chef du service des ressources humaines pour l'exercice de vos droits - Pour toute information ou aide dans l'exercice de vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>Chef du service des ressources humaines et DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>03/07/2019</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 6.10 - Restauration collective (restaurant interadministratif Ségur-Fontenoy)

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Fixation de la tarification appliquée à l'utilisateur du restaurant interadministratif (agent, stagiaire ou membres de la CNIL)
Finalité 2	Paramétrage des badges d'accès en moyen de paiement dans les services de restauration administrative
Finalité 3	Vérification et mise en paiement des factures de restauration
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la CNIL (en référence à l'article 9 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 relatif à l'action sociale)
Catégories de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> - Agents, stagiaires et membres du collège de la CNIL - Prestataires de service de restauration - Contacts au sein de la Direction des services administratifs et financiers (DSAF) des services du Premier ministre (SPM)
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> - Identité, coordonnées professionnelles, tranche de rémunération, numéro de badge, nombre et dates de repas
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> - Personne concernée - Service des ressources humaines - Direction du patrimoine et de la logistique (DPL) des services du Premier ministre - Service des finances de la commande publique et des moyens généraux (SFCM) - Prestataire de restauration administrative

Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La fourniture des données par la personne concernée, ou par un tiers, est obligatoire pour la gestion des finalités visées plus haut, et pour remplir les obligations employeur prévues par le contrat et les textes en vigueur.
Catégories de destinataires des données	En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> - Personne concernée ; - Service des ressources humaines et sa hiérarchie ; - Service des finances, de la commande publique et des moyens généraux (SFCM) ; - Prestataire de restauration administrative.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Le traitement ne prévoit pas de transferts de données hors Union européenne.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Conservation des données du dossier individuel sur une durée conforme à l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif à la composition du dossier individuel des agents publics géré sur support électronique
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits <ul style="list-style-type: none"> - Contactez le chef du service des ressources humaines pour l'exercice de vos droits - Pour toute information ou aide dans l'exercice de vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>Chef du service des ressources humaines et DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>03/07/2019</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 6.11 - Dispositif d'écoute et de soutien psychologique en direction des personnels

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Gestion des entretiens téléphoniques
Finalité 2	Production de statistiques anonymes
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la CNIL (en référence à l'article 9 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 relatif à l'action sociale)
Catégories de personnes concernées	Agents de la CNIL
Catégories de données traitées	Identité, coordonnées, vie professionnelle, vie personnelle, statistiques. Aucun enregistrement des conversations téléphoniques n'est réalisé. Les psychologues renseignent les fiches d'appel avec les seules données qui leur paraissent pertinentes et nécessaires au traitement de la situation.
Source des données	Agent souhaitant solliciter le dispositif d'écoute via une ligne téléphonique dédiée
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	Le dispositif est facultatif; l'enregistrement d'informations relatives aux appels reçus est nécessaire à la bonne réalisation des missions d'écoute et de soutien.
Catégories de destinataires des données	En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> - les personnels autorisés du prestataire du dispositif d'écoute (Cabinet ELEAS) ; - les services d'urgence en cas de situation de crise (atteinte à l'intégrité physique ou psychique) ; - le service des ressources humaines de la CNIL en cas de situation de crise sur le lieu de travail (atteinte à l'intégrité physique ou psychique). <p>Hors situation de crise sur site, le service des ressources humaines de la CNIL n'est rendu destinataire mensuellement que de données statistiques anonymes.</p>
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Le traitement ne prévoit pas de transferts de données hors Union européenne.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Les données relatives à un appelant sont conservées par le cabinet ELEAS un an à compter du dernier appel de cette personne.

Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du Cabinet ELEAS.
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits <ul style="list-style-type: none"> - Contactez le DPO d'ELEAS : dpo@sestidf.fr - Pour toute information ou aide dans l'exercice de vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Rédacteur(s) de la fiche	<i>Chef du service des ressources humaines et DPO de la CNIL ; DPO d'ELEAS</i>
Date de dernière mise à jour	<i>03/07/2019</i>

Activité 7 - Conformité - Risques

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL	
Activité 7.1 - Gestion des demandes adressées au délégué à la protection des données de la CNIL	
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Réception des demandes, notamment via le formulaire en ligne de saisine du DPO accessible sur cnil.fr et la messagerie électronique dédiée au délégué
Finalité 2	Instruction et suivi des demandes, en liaison avec les services concernés
Finalité 3	Historisation des demandes et réponses apportées aux demandeurs
Finalité 4	Elaboration de données d'activité (statistiques)
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la CNIL est soumise (respect du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée)
Catégories de personnes concernées	Le traitement de données concerne : <ul style="list-style-type: none"> - les personnes qui souhaitent saisir le DPO de la CNIL d'une demande d'information sur les traitements de données mis en œuvre par la CNIL ou d'exercice de leurs droits RGPD sur ces traitements ; - le DPO de la CNIL ; - les personnels de la CNIL sollicités par le DPO pour le traitement de la demande.
Catégories de données traitées	Données d'identification, coordonnées, objet de la demande, suites apportées, données relatives au demandeur enregistrées dans les traitements de la CNIL (dans le cas de l'exercice de ses droits), statistiques
Source des données	Personnes sollicitant le DPO de la CNIL ; services de la CNIL contribuant à la gestion de la demande
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	L'identification du demandeur, la description de l'objet de sa demande et, le cas échéant, la fourniture de pièces justificatives sont nécessaires au traitement de sa demande par le DPO.

Catégories de destinataires des données	En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> - le DPO de la CNIL, - les personnels de la CNIL dont la contribution est sollicitée par le DPO, - le demandeur.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Les données sont conservées l'année civile de la demande, plus cinq ans.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	Accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>03/07/2019</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 7.2 - Protection du secret de la défense nationale

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Gestion des habilitations des membres et agents de la CNIL concernés et des certificats de sécurité
Finalité 2	Gestion des informations et supports classifiés reçus ou produits par la CNIL
Finalité 3	Gestion des zones protégées
Finalité 4	Gestion des systèmes d'information dédiés
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) : le traitement est nécessaire au respect d'une obligation à laquelle la CNIL est soumise (notamment : arrêté du 30/11/2011 portant approbation de l'instruction générale interministérielle n°1300 sur la protection du secret de la défense nationale)
Catégories de personnes concernées	Le traitement de données concerne : <ul style="list-style-type: none"> - les membres et agents de la CNIL ayant le besoin d'être habilités ; - les agents de la CNIL en charge du dispositif de protection du secret de la défense nationale ; - les personnels autorisés des services du Premier ministre (Haut fonctionnaire de défense et de sécurité, Direction des services administratifs et financiers).
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> - Concernant les membres et agents de la CNIL ayant le besoin d'être habilités : type d'habilitation, date de la demande, motif, identité de l'autorité compétente, de l'officier de sécurité de la CNIL et de l'autorité d'habilitation, état civil du demandeur, références des titres d'identité, photographie, vie professionnelle (coordonnées, fonctions actuelles et antérieures, habilitations déjà détenues, diplômes), vie personnelle (domicile, coordonnées, situation de famille, conjoint, enfant(s), parents, voyages réalisés, contact(s) à l'étranger), motif de la demande, conformément au formulaire « 94A » de demande d'habilitation ; document de notification de la décision, date de notification interne au demandeur, document signé « d'engagement de responsabilité » prévu par la réglementation ; certificat de sécurité sur demande de la personne habilitée pour l'accomplissement d'une mission (numéro d'ordre, date, identité, motif de délivrance, habilitation détenue, référence du titre d'identité, date de destruction du certificat) - Concernant les personnels habilités détenteurs d'informations et supports classifiés : type de support et nombre d'exemplaires, objet, références, marquage,

	<p>agent habilité détenteur, lieu de conservation, reproduction(s) réalisée(s), procès-verbal de destruction.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concernant les personnels autorisés à accéder aux zones protégées : identité, fonction, nature des droits alloués, horodatage des accès aux zones protégées (sur demande auprès des services du Premier ministre en charge de la sûreté du bâtiment Ségur-Fontenoy), horodatage et nature des actions réalisées sur les systèmes d'information dédiés. - Concernant les personnels gestionnaires du dispositif (CNIL et services du Premier ministre) : identité, coordonnées, échanges nécessaires à la gestion du dispositif.
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> - Membres et agents de la CNIL candidats à l'habilitation - Services du Premier ministre
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	Le recueil des données prévues pour les finalités précitées est obligatoire afin de se conformer à la réglementation applicable.
Catégories de destinataires des données	<p>En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les personnels de la CNIL responsables du dispositif de protection du secret de la défense nationale ; - le service du Haut fonctionnaire de défense et de sécurité (HFDS) du Premier ministre ; - les services enquêteurs (DGSI), par l'intermédiaire du service HFDS ; - les membres et agents candidats à l'habilitation ou habilités (suivi de leur demande, transmission de certificats de sécurité)

Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	La version numérique du formulaire de demande (94A) n'est pas conservée au-delà de la notification définitive à la CNIL de la décision d'habilitation. La version papier, comportant la signature manuscrite de l'intéressé(e), ainsi que les autres données relatives à la gestion du dispositif sont conservés pour une durée de cinq ans à compter du terme de l'habilitation de la personne concernée.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat , et aux règles spécifiques définies par les textes applicables en matière de protection du secret de la défense nationale
Droits des personnes concernées	Accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Rédacteur(s) de la fiche	<i>DPO et responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) de la CNIL</i>
Date de dernière mise à jour	<i>03/07/2019</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 7.3 - Gestion des cartes professionnelles délivrées aux membres et agents de la CNIL

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Réception et enregistrement des demandes de cartes professionnelles
Finalité 2	Suivi des commandes auprès du titulaire du marché de production des cartes professionnelles
Finalité 3	Suivi des délivrances, pertes/vols déclarés et restitutions des cartes professionnelles
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	Le traitement de données concerne : <ul style="list-style-type: none"> - les membres et agents ayant le besoin de disposer d'une carte professionnelle ; - les personnels de la CNIL en charge de la gestion des cartes professionnelles ; - les personnels du titulaire du marché.
Catégories de données traitées	Identité professionnelle, photographie, numéro et type de carte, vie professionnelle (coordonnées, données de gestion des commandes, informations de suivi des cartes livrées et remises)
Source des données	Agents et chefs de service demandeurs
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	La demande de carte professionnelle est facultative. Le recueil des nom, prénom, fonction et photographie est obligatoire pour la production de la carte.
Catégories de destinataires des données	En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> - les personnels de la CNIL dont la contribution est sollicitée par le DPO ; - le titulaire du marché.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .

Durée de conservation des données	Les données d'identification et la photographie du titulaire d'une carte professionnelle sont conservées jusqu'à la restitution de la carte (plus deux ans en cas de non-restitution, de perte ou de vol déclaré par le titulaire)
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>03/07/2019</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 7.4 - Gestion de la sécurité des systèmes d'information (SSI)

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Supervision de la politique d'autorisation des accès des utilisateurs et administrateurs aux systèmes d'information de la CNIL
Finalité 2	Exploitation régulière des journaux de sécurité issus des différents systèmes d'information (applications, serveurs, équipements, système de métrologie/supervision, détection d'intrusion)
Finalité 3	Supervision des autorisations d'accès aux locaux et bureaux de la CNIL
Finalité 4	Gestion des vulnérabilités et incidents de sécurité (collecte des données relatives aux incidents, exploitation, gestion des actions correctrices)
Finalité 5	Gestion des demandes adressées au responsable de la sécurité des systèmes d'information et suivi des projets SI
Finalité 6	Gestion des certificats d'authentification individuels (signature électronique)
Finalité 7	Gestion d'un annuaire de contacts SSI et des procédures SSI
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la CNIL est soumise (notamment : référentiel général de sécurité et politique de sécurité des systèmes d'information de l'État)
Catégories de personnes concernées	Le traitement de données concerne : <ul style="list-style-type: none"> - les utilisateurs des SI de la CNIL, - les administrateurs des systèmes d'information de la CNIL, - les personnels de la CNIL et des services du Premier ministre en charge de la supervision SSI, - les contacts utiles en matière de SSI.
Catégories de données traitées	Identification, coordonnées, vie professionnelle, droits par profil utilisateur, historisation des actions utilisateurs en fonction de leurs droits, états statistiques.

Source des données	<ul style="list-style-type: none"> - Outils internes de paramétrage des droits et de gestion des événements mis en place par les administrateurs des systèmes d'information de la CNIL - Dispositifs mutualisés (sûreté, SSI) mis en œuvre par les services du Premier ministre sur l'ensemble Ségur-Fontenoy. - SIRH pour la supervision des autorisations d'accès aux locaux et bureaux (identité du personnel, identification du bureau et service/direction de rattachement).
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	Les données recueillies sont nécessaires à la réalisation des finalités décrites ci-dessus pour la gestion de la sécurité des systèmes d'information de la CNIL.
Catégories de destinataires des données	En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> - les personnels responsables de la supervision de la sécurité des systèmes d'information de la CNIL, - les administrateurs des systèmes d'information de la CNIL, - les personnels des services du Premier ministre en charge de la sûreté et de la SSI, - les membres et personnels de la CNIL concernés par un événement de sécurité, - le cas échéant, les services de police judiciaire et les juridictions compétentes.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	<ul style="list-style-type: none"> - Les données nécessaires à la supervision des autorisations d'accès aux locaux et bureaux, et d'accès aux systèmes d'information de la CNIL, sont conservées le temps de la présence de la personne concernée dans les effectifs de la CNIL ou, s'agissant de tiers, le temps de l'exécution de la prestation. - Les données présentes dans les journaux (<i>logs</i>) sont conservées au maximum trois mois glissants par les administrateurs des systèmes d'information puis supprimées. - Les données de l'annuaire de contacts sont supprimées dès qu'elles ne présentent plus un intérêt pour la gestion de la SSI de la CNIL. - Les données nécessaires au suivi des vulnérabilités et incidents de sécurité sont conservées durant cinq ans, sauf procédure judiciaire (conservation le temps de la procédure). - Les données relatives à la gestion des demandes SSI sur les projets SI sont conservées dans la documentation relative au projet concerné (le temps de l'exploitation du SI concerné).
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'État (PSSIE).
Droits des personnes concernées	Accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL

	https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>Responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) et délégué à la protection des données (DPO) de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>07/05/2020</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 7.5 - Déontologie - Alertes professionnelles
(gestion des activités du référent déontologue de la CNIL
et des signalements reçus dans le cadre du dispositif interne d'alerte professionnelle)

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Réception et enregistrement des demandes et signalements
Finalité 2	Examen et suivi des demandes et signalements
Finalité 3	Elaboration de données d'activité (statistiques)
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la CNIL est soumise, en particulier : <ul style="list-style-type: none"> - Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 28 bis ; - Loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique ; - Décret n° 2017-564 du 19 avril 2017 relatif aux procédures de recueil des signalements émis par les lanceurs d'alerte au sein des personnes morales de droit public ou de droit privé ou des administrations de l'Etat.
Catégories de personnes concernées	Le traitement de données concerne : <ul style="list-style-type: none"> - les personnels de la CNIL ; - le référent déontologue ; - les personnels susceptibles de recevoir les signalements (chaîne hiérarchique et responsable qualité, performance, risques) ; - le cas échéant, les membres et personnels de la CNIL, et les tiers si nécessaire, qui apportent leur concours à l'examen des demandes et signalements reçus ou qui sont responsables de la mise en œuvre des mesures adéquates.

Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> - Identité, - date et objet de la demande ou du signalement, - informations et documents fournis, - éléments collectés dans le cadre de l'examen de la demande ou du signalement, - suites apportées, - date de clôture, - statistiques d'activité
Source des données	<ul style="list-style-type: none"> - Personnels souhaitant consulter le référent déontologue ou adresser un signalement (« lanceur d'alerte ») - Membres, personnels ou tiers sollicités dans le cadre de l'examen de la demande ou du signalement
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	<p>Le recours aux dispositifs de consultation du référent déontologue et d'alerte professionnelle est facultatif.</p> <p>L'identification du demandeur, la description de l'objet de sa demande ou du signalement et la fourniture des informations et documents susceptibles de l'étayer sont nécessaires au traitement de sa demande ou de son signalement.</p>
Catégories de destinataires des données	<p>Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le référent déontologue ; - les personnes susceptibles de recevoir les signalements (chaîne hiérarchique et responsable qualité, performance, risques) ; - le cas échéant, les membres et personnels de la CNIL, et les tiers si nécessaire, qui apportent leur concours à l'examen des demandes et signalements reçus ou qui sont responsables de la mise en œuvre des mesures adéquates ; - les auteurs et personnes visées par un signalement.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .

Durée de conservation des données	<p>Les données relatives à la consultation du déontologue sont conservées cinq ans à compter de la clôture de la demande.</p> <p>Les données permettant l'identification de l'auteur d'un signalement et des personnes visées par celui-ci sont supprimées dans un délai maximal de deux mois à compter de la clôture des opérations de vérification si aucune suite n'a été donnée au signalement.</p> <p>Lorsqu'une procédure disciplinaire ou des poursuites judiciaires sont engagées à l'encontre de la personne mise en cause ou de l'auteur d'une alerte abusive, les données relatives à l'alerte sont conservées jusqu'au terme de la procédure.</p>
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	<p>Accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</p> <p>Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil</p>
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>03/07/2019</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 7.6 - Prévention, santé, sécurité au travail

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Gestion du document unique d'évaluation des risques (DUER)
Finalité 2	Proposition de mesures pratiques de prévention sur les thématiques d'aménagement des locaux, d'achats d'équipements, de qualité de vie au travail et dans le cadre du maintien dans l'emploi ou l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap (plans d'action, suivis, bilans)
Finalité 3	Mise en œuvre des mesures individuelles d'aménagement de poste de travail à la suite d'une préconisation de la médecine de prévention
Finalité 4	Suivi des équipements de protection individuelle (EPI)
Finalité 5	Gestion des registres « Santé - Sécurité » réglementaires
Finalité 6	Gestion du plan d'occupation des locaux
Finalité 7	Suivi des demandes auprès du Centre d'appel et de suivi (CAS) des services du Premier ministre
Finalité 8	Contribution à l'élaboration d'un plan de sensibilisation et de formation des personnels en santé et sécurité au travail
Finalité 9	Elaboration de données statistiques relatives à l'activité de la chargée de prévention
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) : le traitement est nécessaire au respect d'une obligation à laquelle la CNIL est soumise, en particulier : <ul style="list-style-type: none"> - articles L. 4111-1, L. 4121-1 à L. 4121-3 -du Code du travail ; - décret n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique
Catégories de personnes concernées	Le traitement de données concerne : <ul style="list-style-type: none"> - la chargée de prévention de la CNIL ; - les membres et personnels de la CNIL ; - les personnels de prestataires intervenant dans les locaux de la CNIL et autres visiteurs ; - les personnels concernés des services du Premier ministre (direction des services administratifs et financiers).
Catégories de données traitées	Identité, vie professionnelle (coordonnées, localisation des postes de travail, suivi des signalements issus des registres réglementaires, suivi des tickets CAS, suivi des EPI, suivi de la mise en œuvre des mesures individuelles d'aménagement de poste de travail, suivi des sessions de sensibilisation et de formation), statistiques d'activité
Source des données	Personnels concernés et leurs représentants Personnes extérieures (prestataires et autres visiteurs) Service des ressources humaines

	Services du Premier ministre
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	Le recueil des données est nécessaire au respect des obligations légales applicables.
Catégories de destinataires des données	En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> - la chargée de prévention de la CNIL et sa hiérarchie ; - les représentants du personnel ; - le service des ressources humaines ; - les services de la CNIL compétents pour un aménagement d'espace de travail ou d'espace collectif ; - les services du Premier ministre (DSAF).
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Les données à caractère personnel sont conservées le temps de présence dans les effectifs de l'agent concerné s'agissant des mesures individuelles, et ne sont pas conservées au-delà de cinq ans dans les autres cas.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	Accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Rédacteur(s) de la fiche	Chargée de prévention et DPO de la CNIL
Date de dernière mise à jour	22/10/2019

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 7.7 - Gestion des demandes adressées à la PRADA de la CNIL

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Enregistrement des demandes relevant de la compétence de la personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques (PRADA) de la CNIL
Finalité 2	Instruction et suivi des demandes, en liaison avec les services concernés
Finalité 3	Historisation des demandes et réponses apportées aux demandeurs
Finalité 4	Elaboration de données d'activité (statistiques)
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la CNIL est soumise (Code des relations entre le public et l'administration)
Catégories de personnes concernées	Le traitement de données concerne : <ul style="list-style-type: none"> - les personnes qui souhaitent demander l'accès à un document administratif détenu par la CNIL ou la réutilisation d'informations publiques sous sa responsabilité ; - la PRADA de la CNIL ; - les personnels de la CNIL sollicités par la PRADA pour le traitement de la demande ; - le cas échéant, les personnels concernés de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA)
Catégories de données traitées	Données d'identification, coordonnées, objet de la demande, contenu des informations et documents concernés (éventuellement relatifs à des personnes physiques identifiées ou identifiables), suites apportées (le cas échéant dans le cadre d'échanges avec la CADA), statistiques
Source des données	Personnes sollicitant la CNIL ; services de la CNIL contribuant à la gestion de la demande ; le cas échéant, services de la CADA
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	L'identification du demandeur, la description de l'objet de sa demande et, le cas échéant, la fourniture de pièces justificatives sont nécessaires au traitement de sa demande
Catégories de destinataires des données	En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> - la PRADA de la CNIL, - les personnels de la CNIL dont la contribution est sollicitée par la PRADA, - le cas échéant, les personnels de la CADA, - le demandeur.

Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Les données sont conservées l'année civile de la demande, plus cinq ans.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	Accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>PRADA et DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>03/04/2020</i>

Activité 8 - Informatique et télécoms

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL	
Activité 8.1 - Gestion des ressources et moyens numériques et télécoms	
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Mise à disposition, suivi du parc et maintenance des ressources et moyens numériques et télécoms
Finalité 2	Supervision du respect effectif de la Charte d'utilisation des ressources informatiques : <ul style="list-style-type: none"> - traçabilité des actions réalisées par l'ensemble des utilisateurs du système d'information permettant l'analyse des performances (données volumétriques globales ou individualisées, exploitation des différents journaux), - résolution de dysfonctionnements techniques, - prévention et gestion des incidents de sécurité, - suivi de la conformité au regard des licences logiciels.
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la CNIL (fourniture des moyens numériques nécessaires à l'activité des membres et personnels de la Commission), dans le respect de sa Charte d'utilisation des ressources informatiques
Catégories de personnes concernées	Membres, personnels et stagiaires de la CNIL
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> - Annuaire d'allocation des ressources : identification du bénéficiaire des ressources concernées, données d'authentification - Journalisation des connexions aux applications internes et à Internet : identification du poste et de l'utilisateur concerné, type de ressource, horodatage des connexions, URL auxquelles le bénéficiaire accède ou automatiquement filtrées - Gestion des prêts de matériel informatique et téléphonique : identification du bénéficiaire, identification du matériel, motif et caractéristiques du prêt - Données de gestion de la flotte de téléphonie mobile professionnelle : identification du téléphone concerné et du bénéficiaire, numéros appelés, horodatage, durée des appels, données de facturation, suivi des applications présentes sur le téléphone - Données brutes issues des journaux de l'ensemble des équipements et applications du système d'information

	<ul style="list-style-type: none"> - Statistiques volumétriques globales et individualisées à des fins de vérification du respect de la charte, de résolution de dysfonctionnements techniques, de prévention ou de résolution des incidents de sécurité
Source des données	Membres, personnels et stagiaires de la CNIL (utilisateurs et administrateurs des ressources informatiques et télécoms)
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	Le recueil des données est nécessaire à la gestion des ressources et moyens numériques de la CNIL.
Catégories de destinataires des données	<p>En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les personnels du S2I en charge de la gestion des ressources informatiques et télécoms de la CNIL ; - les utilisateurs de ces ressources ; - le cas échéant, la hiérarchie du S2I et les personnels responsables de la sécurité des systèmes d'information.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	<p>Les différents journaux (applications, équipements) sont conservés au maximum trois mois glissants, hors contraintes légales et réglementaires particulières imposant des durées de conservation spécifiques.</p> <p>Les données d'allocation de ressources sont conservées trois mois à compter de la restitution de ces ressources par les utilisateurs concernés.</p> <p>Les statistiques individualisées éventuellement produites sont conservées le temps nécessaire aux opérations de vérification du respect de la Charte et à la sensibilisation des utilisateurs concernés, ou de la résolution des problèmes techniques rencontrés.</p>
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	<p>Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</p> <p>Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil</p>
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Rédacteur(s) de la fiche	<i>Chef du service de l'informatique interne et DPO de la CNIL</i>
Date de dernière mise à jour	<i>07/05/2020</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 8.2 - Gestion du support informatique et télécoms
(demandes internes d'assistance technique, d'évolution des systèmes d'information et de sécurité informatique)

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Mise à disposition d'un outil permettant de transmettre une demande au S2I (ticket) et de suivre sa prise en compte
Finalité 2	Gestion de la charge de travail des équipes du S2I et planification des tâches
Finalité 3	Production de statistiques d'activité du S2I (globales et individualisées)
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la CNIL (fourniture d'un support technique pour les applications et équipements numériques nécessaires à l'activité des membres et personnels de la Commission)
Catégories de personnes concernées	Membres, personnels et stagiaires de la CNIL
Catégories de données traitées	Gestion des demandes : identification du demandeur, objet de la demande, degré de priorité, éléments descriptifs de la demande, identification du gestionnaire S2I et éventuels contributeurs, planification de la tâche, suites données. Statistiques (globales S2I ou individualisées) : volumes en attente, en cours, traités par période définie, par degré de priorité, par objet ; délais moyens de traitement.
Source des données	Membres, personnels et stagiaires de la CNIL sollicitant le S2I
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	Le recueil de l'identification du demandeur, de l'objet, des éléments descriptifs et du degré de priorité de la demande est nécessaire à sa bonne prise en compte par le S2I.

Catégories de destinataires des données	<p>Données relatives aux demandes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les agents du S2I, le chef du S2I et le directeur des technologies et de l'innovation accèdent à l'ensemble des données ; - le responsable de la sécurité des systèmes d'information et le responsable qualité, performance, risques accèdent à l'ensemble des données relatives à la sécurité informatique ; - les agents demandeurs accèdent aux données relatives à leur(s) demande(s). <p>Données statistiques (globales S2I ou individualisées):</p> <ul style="list-style-type: none"> - les agents du S2I accèdent aux données statistiques les concernant ; - leur hiérarchie accède à l'ensemble des données.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	<p>Les demandes sont conservées trois ans après leur clôture dans un format permettant l'identification des personnes.</p> <p>Les données statistiques individuelles sont conservées l'année civile en cours + un an.</p>
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	<p>Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</p> <p>Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil</p>
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>Chef du service de l'informatique interne et DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>03/07/2019</i>

Activité 9 - Marchés – Finances – Logistique

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL	
Activité 9.1 - Gestion de l'exécution financière et budgétaire	
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Gestion de l'exécution financière des dépenses de la CNIL
Finalité 2	Suivi du budget hors Titre 2 (dépenses de personnel)
Finalité 3	Suivi administratif des contrats et marchés
Finalité 4	Gestion d'une base fournisseurs
Base juridique du traitement	<ul style="list-style-type: none"> - Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique pour ce qui concerne la chaîne de dépense (article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 - RGPD) - Intérêt légitime poursuivi par la CNIL pour la base de données fournisseurs, la base budgétaire et le suivi administratif des contrats et marchés (article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 - RGPD)
Catégories de personnes concernées	<p>Le traitement de données concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les membres et personnels de la CNIL demandant le remboursement de leurs dépenses de déplacements professionnels, - les fournisseurs de la CNIL, - les agents du SFCM traitant les données administratives, financières et budgétaires.
Catégories de données traitées	Données d'identification, coordonnées, RIB (pour la première demande et la création de tiers CHORUS), données financières et comptables, nature des achats et des dépenses, justificatifs, suivi du service fait, suivi administratif des contrats et marchés
Source des données	Les données sont recueillies à partir du formulaire de demande de remboursement des frais de mission, de la contractualisation dans les cadres des achats, du sourcing et de la facturation
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	Le recueil des données est, sauf mention contraire portée sur les formulaires de collecte ou les documents contractuels, obligatoire pour la mise en œuvre des finalités visées plus haut
Catégories de destinataires des données	<p>En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les agents autorisés de la CNIL, - le Centre de service financier partagé des services du Premier ministre (SPM), - les services comptables des SPM.

Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	<p>Les données d'identification (hors RIB) et financières sont conservées dans la base de données métier du SFCM 5 ans à compter de l'enregistrement de l'écriture.</p> <p>Les données relatives à la gestion administrative des contrats sont conservées pour une période de 5 ans à compter de la fin de l'exécution du marché ou du contrat.</p> <p>Les coordonnées enregistrées dans la base fournisseurs, présentant un intérêt pour les prises de contact dans le cadre de mises en concurrence, sont mises à jour au fil de l'eau.</p>
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	<p>Opposition (sauf pour les finalités relevant d'une obligation légale), accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits</p> <p>Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil</p>
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>Chef du service des finances, de la commande publique et des moyens généraux et DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>03/07/2019</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 9.2 - Gestion des demandes de fournitures

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Suivi des demandes de fournitures (commandes, livraisons)
Finalité 2	Gestion de l'activité du service
Finalité 3	Suivi statistique des stocks
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) : la mise en œuvre du traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la CNIL (mise à disposition des membres et personnels de la Commission des fournitures nécessaires à leur activité)
Catégories de personnes concernées	Le traitement de données concerne : <ul style="list-style-type: none"> - les personnels de la CNIL commandant des fournitures courantes de bureau - les personnels du SFCM en charge de la gestion des commandes
Catégories de données traitées	Données d'identification, nature et date de la commande, suivi de la commande, date de livraison
Source des données	Les données sont issues des demandes de fourniture des personnels auprès du SFCM et de leur suivi par ce service.
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	Le recueil des données est obligatoire pour la bonne prise en compte des commandes.
Catégories de destinataires des données	En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> - les personnels de la CNIL autorisés en charge de la gestion des fournitures.

Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Les données sont conservées jusqu'au 31 décembre de l'année concernée par la commande.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>Chef du service des finances, de la commande publique et des moyens généraux et DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>03/07/2019</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 9.3 - Gestion des remboursements de frais de mission des membres et agents de la CNIL

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Gestion des demandes de remboursements
Finalité 2	Gestion des demandes de création de tiers CHORUS
Finalité 3	Gestion de la chaîne de dépense
Finalité 4	Suivis budgétaire et financier
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la CNIL est soumise, en particulier : <ul style="list-style-type: none"> - décret n°2006-781 du 3 juillet 2006, arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités de mission - arrêté dérogatoire du 8 avril 2016 applicable aux membres et agents de la CNIL)
Catégories de personnes concernées	Le traitement de données concerne les membres et personnels de la CNIL demandant le remboursement de leurs dépenses relatives à leurs déplacements professionnels
Catégories de données traitées	Données d'identification du demandeur, date, horaires et lieu de mission, objet de la mission, ordre de mission, nature et montant des remboursements demandés, justificatifs, RIB (pour la première demande et la création de tiers CHORUS) En cas d'utilisation d'un véhicule personnel : copie du certificat d'immatriculation et de l'attestation d'assurance
Source des données	Les données sont recueillies auprès des membres et agents de la CNIL à partir du formulaire de demande de remboursement de frais défini par le SFCM.
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	Le recueil est obligatoire pour permettre le remboursement des frais de mission, conformément au décret n°2006-781 du 3 juillet 2006.

Catégories de destinataires des données	En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> - les agents autorisés du SFCM, - le Centre de service financier partagé des services du Premier ministre, - les services comptables des services du Premier ministre.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Les données d'identification et financières (hors RIB) sont conservées pour une période de cinq ans (en référence à l'exercice comptable) dans la base de données métier du SFCM.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	Accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Rédacteur(s) de la fiche	<i>Chef du service des finances, de la commande publique et des moyens généraux et DPO de la CNIL</i>
Date de dernière mise à jour	03/07/2019

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 9.4 - Gestion des demandes de diagnostic électrique (télétravail)

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Recueil des informations permettant la réalisation du diagnostic
Finalité 2	Suivi des demandes
Finalité 3	Gestion des devis et de la facturation
Base juridique du traitement	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) : le traitement est nécessaire au respect de l'obligation de réaliser le diagnostic électrique prévu par la décision du 13 juillet 2017 de la présidente de la CNIL relative aux modalités de mise en œuvre du télétravail, résultant de l'article 5 du décret n° 2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature
Catégories de personnes concernées	Le traitement de données concerne : <ul style="list-style-type: none"> • les personnels de la CNIL demandant un diagnostic électrique en vue du télétravail • les professionnels chargés du diagnostic électrique
Catégories de données traitées	Identification, coordonnées personnelles de l'agent demandeur (adresse, numéro de téléphone), coordonnées du professionnel, devis, date de réalisation et rapport de diagnostic électrique, facturation
Source des données	Les données sont transmises au SFCM par l'agent demandeur ou par le prestataire de diagnostic
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	Pour les seuls agents ayant demandé à bénéficier du dispositif de télétravail, le recueil des données est obligatoire pour effectuer une demande d'intervention de diagnostic électrique, à la charge de la CNIL

Catégories de destinataires des données	En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> - les agents autorisés du SFCM, - le professionnel de diagnostic électrique sélectionné par le SFCM, - le service des ressources humaines de la CNIL (pour la gestion de la demande de télétravail).
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Les données sont supprimées au 31 décembre de l'année concernée.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	Accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Rédacteur(s) de la fiche	<i>Chef du service des finances, de la commande publique et des moyens généraux et DPO de la CNIL</i>
Date de dernière mise à jour	<i>03/07/2019</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 9.5 - Gestion de la reprographie centrale

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Suivi des demandes et des livraisons de travaux de reprographie
Finalité 2	Suivi des stocks, gestion des commandes auprès du titulaire du marché et suivi de la facturation
Finalité 3	Gestion de la maintenance et des interventions du titulaire du marché
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la CNIL (reprographie des documents nécessaires à l'activité de la Commission)
Catégories de personnes concernées	Le traitement de données concerne : <ul style="list-style-type: none"> - les personnels de la CNIL demandant un travail de reprographie, - les personnels autorisés du SFCM, - les personnels du titulaire du marché.
Catégories de données traitées	Identification et coordonnées professionnelles, objet et date de la demande, gestion de la livraison, objet et date de la maintenance
Source des données	Agent demandeur ; titulaire du marché
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	Le recueil des données est obligatoire pour la réalisation des prestations.
Catégories de destinataires des données	En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> - les personnels en charge de la reprographie.

Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Les données relatives aux demandes de réalisation de travaux sont supprimées dès la livraison. Les données nécessaires au suivi de l'exécution du marché sont conservées cinq ans à compter de la fin du marché.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>Chef du service des finances, de la commande publique et des moyens généraux et DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>03/07/2019</i>

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL

Activité 9.6 – Gestion des cadeaux et chèques-cadeaux de Noël (action sociale)

Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Recueil des informations permettant l'attribution de cadeaux et de chèques-cadeaux aux enfants des agents et des membres de la CNIL
Finalité 2	Ouverture des comptes de commande et suivi des demandes
Finalité 3	Gestion de la facturation
Base juridique du traitement	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) : le traitement repose sur l'intérêt légitime de la CNIL de mise en œuvre d'une action sociale à destination des enfants, âgés de 16 ans au plus, des agents et des membres de la Commission (en référence à l'article 9 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983).
Catégories de personnes concernées	Le traitement de données concerne : <ul style="list-style-type: none"> - les enfants des agents et membres de la CNIL, - les personnels de la CNIL, - les professionnels chargés de l'exécution de ces prestations.
Catégories de données traitées	Identification des enfants, identification de l'agent ou du membre de la CNIL, choix réalisés, coordonnées du professionnel prestataire, facturation
Source des données	Les données sont transmises au SFCM par le service des ressources humaines sur la base du supplément familial de traitement ou par l'agent lui-même (cas de nouvelle naissance dans l'année, ou de non-demande du SFT par exemple).
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	Le recueil des données est obligatoire afin de bénéficier de ces prestations. Les agents peuvent néanmoins y renoncer en informant le SFCM.

Catégories de destinataires des données	En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> - les personnels autorisés du SFCM, - les professionnels chargés de l'exécution de ces prestations.
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Les données transmises par le service des ressources humaines permettant l'ouverture des comptes et la réalisation des commandes sont supprimées au 31 décembre de l'année concernée. Les données relatives à la gestion administrative et financière des commandes sont conservées sur une période de cinq ans.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Rédacteur(s) de la fiche	<i>Chef du service des finances, de la commande publique et des moyens généraux et DPO de la CNIL</i>
Date de dernière mise à jour	<i>03/07/2019</i>

Activité 10 - Fonctionnement courant des services

REGISTRE DES TRAITEMENTS MIS EN ŒUVRE PAR LA CNIL	
Activité 10.1 - Traitements nécessaires au fonctionnement courant des services	
Responsable du traitement de données à caractère personnel	Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Coordonnées	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01 53 73 22 22
Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)	3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Finalités du traitement :	
Finalité 1	Gestion de l'activité propre à chaque service (gestion des demandes reçues et traitées, des projets, des groupes de travail, des missions, des prévisionnels, des charges, des productions et actions réalisées, des validations, des notifications aux usagers et autres correspondants, de la documentation, des publications, des évènements et actions de communication, des marchés publics, des réponses aux demandes RGPD ou d'accès aux documents administratifs)
Finalité 2	Tableaux de bord et statistiques d'activité
Finalité 3	Gestion des agendas professionnels, des réunions et interventions des personnels du service
Finalité 4	Organisation des déplacements professionnels
Finalité 5	Recrutement et gestion des personnels du service (préparation des arrivées, évaluations, avenants aux contrats, promotions, mobilité professionnelle, formations, congés)
Finalité 6	Gestion des contacts et échanges professionnels (contacts et annuaires, messageries)
Finalité 7	Veille (en ligne, médias, jurisprudence)
Base juridique du traitement	Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – exercice de l'autorité publique dont est investie la CNIL en vertu du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée
Catégories de personnes concernées	Le traitement de données concerne : <ul style="list-style-type: none"> - les membres, personnels et stagiaires de la CNIL, - les usagers et contacts professionnels des services.
Catégories de données traitées	<ul style="list-style-type: none"> - Identité - Coordonnées - Vie professionnelle - Le cas échéant, vie personnelle (données mentionnées par les candidats à un emploi ou à un stage dans leur curriculum vitae)

Source des données	<ul style="list-style-type: none"> - Personne concernée - Applications métier - Sources ouvertes - Service des ressources humaines - Prestataire en charge de l'organisation des déplacements professionnels
Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et conséquences en cas de non-fourniture des données	Le recueil des données est nécessaire à la gestion des finalités décrites, pour le bon fonctionnement des services ou la bonne exécution des prestations relatives aux déplacements professionnels.
Catégories de destinataires des données	En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> - les personnes concernées ; - les responsables de service et leur hiérarchie ; - le service des ressources humaines ; - le prestataire en charge de l'organisation des déplacements professionnels et les professionnels de transports et d'hébergement concernés
Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé (sauf en cas de déplacement professionnel hors de l'Union européenne).
Prise de décision automatisée	Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée .
Durée de conservation des données	Les données sont conservées : <ul style="list-style-type: none"> - pour les finalités 1 à 4 : sur l'année civile en cours, plus cinq ans ; - pour la finalité 5 : l'année civile en cours, plus un an ; - pour les finalités 6 et 7 : tant que l'information présente un intérêt opérationnel.
Mesures de sécurité techniques / organisationnelles (description générale)	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de la CNIL, issue de la PSSI de l'Etat .
Droits des personnes concernées	Opposition, accès, rectification, effacement (droit à l'oubli), limitation: cf. https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits Pour exercer vos droits : contactez le délégué à la protection des données de la CNIL https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-dpo-de-la-cnil
Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL	<ul style="list-style-type: none"> - Pour contacter la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil - Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
<i>Rédacteur(s) de la fiche</i>	<i>DPO de la CNIL</i>
<i>Date de dernière mise à jour</i>	<i>13/01/2020</i>